

ABONNEMENT:
(Payable d'avance)
Canada.....\$1.00
Etats-Unis.....\$1.50
Europe.....7 francs 5

JOURNAL DE WATERLOO

ANNONCES:
Première insertion: 10c
la ligne; Insertions
subséquentes: 5c
la ligne.
Tarif spécial pour an-
nonces à long terme

Rédigé en collaboration

TOUJOURS ET PARTOUT FIDÈLE J. Geo. Chagnon, Directeur-Gérant

Au Conseil de Ville

L'assemblée d'hier soir.

Hier soir, mercredi, au lieu l'assemblée régulière de notre Conseil de Ville. Les conseillers présents à cette assemblée étaient MM. L. J. Jodoin, N. P. J. F. Clément, G. Poirier, Ed. McKenny, Alf. Bissonnette, G. H. Armstrong et W. E. Hills, formant quorum sous la présidence du maire E. W. Phelps. L'assemblée fut commencée dans la salle ordinaire des séances du Conseil, où eu lieu la lecture des minutes et l'approbation de quelques comptes-rendus, sur résolution est resté, les conseillers décidèrent d'aller continuer l'assemblée dans la grande salle de l'Hotel de Ville où les attendait une foule compacte qui désirait voir comment nos élus décideraient la brûlante question du renouvellement des licences à MM. les hôteliers, question qui faisait tant de bruit en notre ville depuis quelques jours.

Lorsque les membres du Conseil furent installés sur la scène, l'assemblée débuta par la lecture d'une lettre de M. James Davidson offrant sa démission comme conseiller de la Ville de Waterloo. Cette démission ne fut pas acceptée et ordre fut donné à l'assistant-secrétaire de la ville d'écrire à M. Davidson, lui demandant de bien vouloir reconsidérer sa décision et de retirer sa démission si possible.

Ensuite M. Cha. Beaumont offrit à la Ville ses services comme gardien de nuit à raison de \$1.00 par soir, s'engageant à être de garde chaque soir durant tout le temps requis par l'Association des Assureurs, c'est-à-dire du coucher au lever du soleil. Cette offre fut acceptée après que la position, aux mêmes conditions, eut été offerte à l'ancien gardien de nuit, M. Aimé Hébert, qui l'a refusé.

Une requête, signée par plusieurs contribuables, demandant à la Ville d'installer des lumières électriques sur la rue Stevens fut renvoyée au comité de l'éclairage qui décidera de la question.

Une action en dommages ayant été prise contre la Ville à propos d'un canal d'égout qui traverse en propriété de M. Bennett, sur l'avenue Ouest, les conseillers décidèrent d'arrêter les procédures, de payer les frais et de construire un égout à la satisfaction du demandeur.

Ensuite vint la grande question du renouvellement des licences d'hôtels. Quatre applications avaient été faites: celles de P. Nadeau, de l'Hotel du Canada, J. A. Royston, du National Hotel, J. F. Hudson, pour le Brooks House, et J. T. Bissonnette du Foster House. Au dernier moment M. J. N. Hudson retira sa requête, vu les questions légales non encore réglées et dans lesquelles se trouve encore compris le Brooks House, depuis la faillite de M. J. L. Archambault.

Immédiatement après la lecture des requêtes des hôteliers, notre dévoué curé, le Rvd M. Beaugard, se leva pour présenter au Conseil les deux requêtes dont il était porteur. La première de ses requêtes était une supplique de la part de Mgr Bernard, évêque de St-Hyacinthe, et adressée aux membres canadiens-français et catholiques du Conseil de Ville, leur demandant de faire tout en leur pouvoir pour enrayer le fléau de l'intempérance. Cette supplique, dit M. le curé, avait déjà été communiquée aux conseillers canadiens-français quelques jours auparavant.

La deuxième requête, faite au

nom des citoyens de la Ville de Waterloo, était la suivante:

A son honneur M. le Maire et les conseillers de la Municipalité de la Ville de Waterloo.

Messieurs: L'humble requête des soussignés, électeurs municipaux et citoyens de la Ville de Waterloo, expose respectueusement:

1o—Considérant: que l'Eglise par la voix de ses conciles et de ses évêques, désire que tout catholique sincère travaille de toutes ses forces à enrayer le terrible fléau de l'intempérance qui sème au sein de nos populations le trouble et la misère.

2o—Considérant: qu'un trop grand nombre d'hôtels dans une localité est funeste au bon fonctionnement de ces sortes d'établissements et qu'il est de plus un très grand obstacle au maintien de la tempérance.

3o—Considérant: que bien que la loi concernant l'octroi d'une licence d'hôtel par millier d'âmes ne soit pas obligatoire pour notre ville, mais que tout conseil municipal peut mettre en vigueur lorsqu'il le juge nécessaire.

4o—Considérant enfin: que par votre serment d'office vous êtes tenus de prendre les intérêts temporels de tous vos concitoyens et de veiller au bon ordre et à la moralité de la société; et vu que depuis un an surtout il se produit au sein de notre paisible population des désordres regrettables causés par l'intempérance.

Ne croyez-vous pas, messieurs, qu'il est de notre devoir et de notre droit comme citoyens catholiques de cette ville de vous supplier de mettre fin à ces désordres, de nous protéger et de protéger nos enfants en réduisant à deux le nombre des licences d'hôtels en cette ville et d'obliger les licenciés à suivre exactement et absolument les règlements imposés par la Loi des Licences de Québec.

Et vos suppliants ne cesseront de prier.

Waterloo, P. Q. 5 avril 1915.

Cette requête était appuyée par deux listes de noms, la première contenant les signatures de 102 personnes dont 3 ou 4 seulement ne sont pas électeurs et la deuxième était signée par 31 jeunes gens.

M. le Curé cru devoir appuyer ses deux requêtes de quelques-unes de ses remarques que nos élus devaient, sinon auraient du dès hier soir, prendre en sérieuse considération. Il a dit que quatre hôtels licenciés à Waterloo sont pour le moins le double de ce que la ville peut convenablement soutenir, et il cite comme preuve le cas d'un de nos meilleurs hôteliers qui lui a avoué ne pouvoir refuser la vente de liqueurs en dehors des heures réglementaires ou le dimanche vu l'état financier où se trouve son établissement par suite du trop grand nombre de licences accordées en notre localité.

M. le Curé cite plusieurs infractions à la loi, entr'autres l'obstruction des fenêtres des buvettes par d'épauilleries. Il sourit aux objections des membres du Conseil qui prétendaient, après consultation avec l'avocat de la ville, ne pouvoir rien pour diminuer le nombre des licences cette année, et il lit quelques articles de la Loi des Licences de Québec qui donnent toute la liberté voulue aux conseillers pour se rendre à la demande de la majorité des citoyens. Après quelques remarques en anglais le Rvd M. Beaugard cède la parole au Rvd S. F. Newton, pasteur de l'église Méthodiste.

M. Newton, qui a la parole facile, fit un joli discours surtout sur la tempérance en général. Il débuta en disant que comme tous les gens bien pensant, il était convaincu que l'alcoolisme était un fléau qu'il fallait enrayer coûte que coûte et dans ce but il avait fait faire, quelques instants avant l'assemblée, des prières spéciales dans son église

pour demander au Très-Haut d'éclairer les conseillers pour qu'ils se rendent à la demande des citoyens et pour que non seulement le nombre des licences soit diminué de deux, mais que toutes les licences soient abolies. M. Newton fait remarquer qu'il n'en veut pas aux hôteliers personnellement mais à leur commerce. Il se demande pourquoi il y a des hommes de police en notre ville, car il y a, dit-il, de nombreuses infractions à la loi et cependant personne n'est inquiété, et il termine en demandant aux membres du Conseil de suivre l'exemple du Roi, S. M. Georges V, qui vient de défendre dans tous ses domaines l'usage de liqueurs alcooliques.

M. le Maire Phelps demanda ensuite à l'aviseur legal de la ville de donner publiquement quelques explications sur la Loi des Licences, et nous avons rarement vu une loi expliquée d'aussi drôle façon que l'a été alors cette pauvre loi des licences.

Comme acquiescement aux requêtes présentées par le Rvd M. Beaugard, tous les membres du conseil sont restés rivaux sur leurs sièges, cherchant entr'eux qui proposerait ou seconderait la résolution faisant droit aux demandes de licences qui étaient sur la table. Ils nous semble que ces requêtes d'une bonne majorité des citoyens de Waterloo, tout comme les remarques du Rvd M. Beaugard et du Rvd S. F. Newton, méritaient plus d'égards. Lors même que l'on ne voudrait rien changer au décision prise dès l'après-midi, nous dit-on, sur l'octroi des licences il nous semble qu'il eût été préférable que M. le maire ou un des conseillers, parlant au nom de tous, se fut levé et eût reconnue la valeur de requêtes qui leurs étaient présentées et que tout en reconnaissant les bons résultats que ne manqueraient pas de donner à la Ville l'acquiescement aux demandes des citoyens, ils se voyaient dans l'obligation d'agir comme ils l'ont fait sur cette question de licences.

L'octroi d'une licence a été accordé à MM. P. L. Nadeau, J. T. Bissonnette et J. A. Royston. Sur proposition du conseiller Armstrong secondé par le conseiller McKenny, une résolution a été prise à l'effet de faire amender le règlement No 1 de la Ville de Waterloo pour limiter à deux, en 1906, le nombre des licences en notre ville, lequel jusqu'ici était fixé à quatre, et aussi à l'effet de laisser au Conseil de Ville liberté entière dans le choix des deux hôteliers qui devront être décapités l'an prochain.

La Résurrection de la France s'accomplit. La France catholique, par la grâce de Dieu, va sortir vivante et forte du fond des tranchées. Et déjà les Loges sont affolées. Elle n'est donc pas morte cette France, que la secte judéo-maçonnique avait triomphalement déposée en terre!

La résurrection de la France

La Résurrection de la France s'accomplit. La France catholique, par la grâce de Dieu, va sortir vivante et forte du fond des tranchées. Et déjà les Loges sont affolées. Elle n'est donc pas morte cette France, que la secte judéo-maçonnique avait triomphalement déposée en terre!

"Dans les tranchées du nord et de l'est de la France, écrit un confrère, se sont rallumées les étoiles qu'éteignait jadis l'éteignoir de Viviani.

Le crucifix, chassé de l'école par les Loges, réapparait au fond de la tranchée. Les croix, qu'on s'est tant acharné à faire tomber, reparaissent sur les tombes des soldats. L'image du Christ enlevé aux petits Français, orné aujourd'hui les fossés où se tiennent les combattants. Bien plus, grâce aux prêtres soldats, Notre Seigneur descend lui-même au fond des tranchées sur des autels improvisés. Fièrement, beaucoup de soldats arborent à leur képi ou à leur boutonnière la médaille de la Ste Vierge. Il n'y a plus de respect humain. Officier

et soldats rient à haute voix, chantent des cantiques, se confessent s'inclinent sous la main du prêtre soldat et du prêtre-officier qui les absout."

La Foi triomphe donc. La Fille aînée de l'Eglise est resuscitée.

C'est l'heure de Dieu qui sonne. Que d'efforts va tenter la secte pour arracher la France à sa mission et la perdre irrémédiablement! Mais il faut avoir confiance.

La France ne sortira pas victorieuse et glorieuse des attaques de l'Allemagne pour retomber sous le joug odieux et avilissant de la secte.

Dieu ne le permettra pas.

GALLUS
La Vérité

Notre pays

Un journal de l'Ouest invite les Canadiens à employer leurs loisirs à visiter le Canada, cet été.

"Notre pays est si grand, il couvre une superficie tellement immense, dit-il, que peu de Canadiens peuvent se vanter de le connaître. Pour ceux de l'Est, qu'y a-t-il de plus intéressant qu'un voyage à travers les grands lacs, les Prairies, les Rocheuses, Vancouver et Victoria? Des milliers de gens de l'Ouest n'ont jamais vu le Chute Niagara, Muskoka et les Mil. Des de majestueux Saint-Laurent. C'est le temps, cette année, de voir les merveilleuses beautés de notre pays."

Petites Notes

Les Allemands ont rendu un hommage non seulement le plus mérité de leurs lignes par offensive tentée n'est plus à redouter, mais que la ligne de défense des Allemands est spirituellement victorieuse sur plusieurs points, et il y a lieu de s'attendre à de prochains succès, en conséquence.

Le Roi d'Angleterre et plusieurs des principaux personnages du Royaume-Uni accèdent leur patronage le plus sympathique à la campagne entreprise par Lloyd George pour résister contre le fléau de l'intempérance.

Les armateurs britanniques sollicitent du gouvernement d'Angleterre l'autorisation d'armer leurs vaisseaux, afin d'organiser la chasse aux sous-marins pirates de l'Allemagne.

L'Allemagne a protesté de nouveau par l'entremise des Etats-Unis, contre la décision, arrêtée par l'Amirauté britannique, de traiter nos combattants de prisonniers de guerre mais

comme criminels de droit commun les équipages capturés des sous-marins allemands; le Tuteur américain de ce les repoussa. L'Angleterre n'a persiste pas moins en sa détermination affirmant que le a déjà sauvé et recueilli plus d'un millier de marins allemands, tandis que les matelots anglais sont sacrifiés sans vergogne par l'Allemagne.

Maximilien Borden a déclaré que l'Allemagne était résolue à garnir de mines flottantes tout le pourtour des côtes de l'Angleterre.

Les chemins de fer, au Canada, ont entrepris une campagne afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter leurs taux pour le transport du fret.

L'Australie, ayant déjà fourni deux contingents aux armées impériales, en offre un troisième, qui sera probablement accepté; on s'accorde à le reconnaître, en Angleterre, les domaines d'au-delà des mers ont fourni plus d'hommes qu'on n'avait espéré tout d'abord.

—Les débardeurs du port de Liverpool sont organisés militairement en un bataillon régulier; pour la poursuite de leur opérations régulières.

La France a décidé d'accorder une pension viagère à tous ceux de ses vétérans combattants qui se trouvent réduits à l'impotence complète par suite de blessures reçues à la guerre.

Le duc de Brabant, fils aîné de l'héroïque roi des Belges, Albert Ier, semble vouloir suivre la trace de son père. Quoique âgé de 16 ans seulement, il vient de s'engager dans le 12e régiment d'infanterie. Il marchera dans les rangs, et fera son régiment, quand le roi et la reine ont passé les troupes belges en revue, à Broqueville.

La Croix, de Montréal, est entré, avec son drapeau, même dans un treizième siècle d'existence. Non moi leurs souhaits au confrère.

Un parti l'insurgé bulgare a commis des déprédations en Serbie, et sur les protestations de ce pays, le gouvernement de Sofia s'est engagé à sévir, si cette insurrection a été organisée sur son territoire.

La Russie a garni de mines les rivages de la Baltique, et l'on rapporte, de plus, que la flotte allemande, dans cette mer, s'est trouvée soudain coupée de sa base par ses propres mines, jetées à la dérive par la tempête.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE
AVEC LAQUELLE SONT ASSOCIÉS LA
BANQUE "EASTERN TOWNSHIPS"

SIR EDMUND WALKER, C.V.O., LL.D., D.C.L., Président
ALEXANDER LAIRD, Gérant Général JOHN AIRD, Assistant Gérant Général

CAPITAL PAYÉ, \$15,000,000 FONDS DE RÉSERVE, \$12,500,000

AFFAIRES AGRICOLES

La Banque Canadienne de Commerce offre aux cultivateurs toutes les facilités pour la transaction de leurs affaires de banque, y compris l'escompte et l'encaissement de leurs bordereaux de vente de produits.

SUCCESSALE DE WATERLOO: J. E. THOMPSON, Gérant

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

**POUR LA
BELLE SAISON**

Vous avez besoin d'un habit neuf, d'un chapeau dernier goût, de sous-vêtements légers, de faux-cols et de cravates à la mode. N'oubliez pas que les marchands-tailleurs

J. Gobeille & Cie.

ont toujours en mains un assortiment considérable de tous ces articles et qu'ils vendent à bon marché.

Une visite vous convaincra

Cartes d'Affaires

AVOCATS

ANATOLE GAUDET

AVOCAT
Edifice "Wilson Bros.", Rue du Depot,
FARNHAM, QUE.
téléphone 94. B. P. 311

J. A. JACQUES,
AVOCAT
Waterloo, Que.
Bureau dans le bloc Fontaine, rue Ferrier.

ROMULUS OLIVIER, B. A. L. L.
AVOCAT,
Waterloo P.
Ancien bureau de J. A. Simard.

G. H. BOIVIN,
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.,
Granby, Que

F. X. A. GIROUX
AVOCAT
Sweetburg, P. Q.
Suivra toutes les Cours du District

MONTY & DURANLEAU
AVOCATS
89 rue St-Jacques, Montr. al
S'occupent spécialement des affaires des districts de Bedford et de Montréal.
RODOLPHE MONTY. ALFRED DURANLEAU

OCTAVE HISSONNETTE
Huissier et agent d'assurances,
VALCOURT, P. Q.
Perception de deniers faite dans tout le district.
Représente cinq compagnies d'assurance

NOTAIRES

P. J. N. PELTIER,
NOTAIRE-PUBLIC
Valcourt (Ely) P. Q.

I. L. DOZOIS
NOTAIRE
Granby, P. Q.
Prêts d'argent, négociés promptement, agents d'immeubles et Bureau de Collation.

P. A. L'ECUYER,
NOTAIRE,
Commissaire de la Cour Supérieure,
Granby, P. Q.

JOS. H. MARCOUX, L. L. L.
NOTAIRE
Commissaire de la Cour Supérieure
Agent d'Assurance. Prêts d'argent
Roxton Pond, P. Q.

J. RAICHE
NOTAIRE
Et Agent d'immeubles Argent à prêt
Roxton-Falls, P. Q.

ABONNEZ-VOUS

au
JOURNAL DE WATERLOO

La mort de l'hiver

VERS DE JEUNESSE

Ce matin ses yeux se sont ouverts. Il est mort d'une mort très douce. On n'entendra point de sanglots. On l'entertera sous la mousse.

Oui, ce matin, l'Hiver est mort. On va le clouer sous la planche. Il est là, le bon vieux, qui dort Avec sa grande barbe blanche.

Et sur sa poitrine ses mains Suivant l'usage sont croisées... Ouvrez, aux parfums des jasmins Et des jacinthes, les croisées...

Le lys fleurit et le glaïeul, Le genêt d'or et le perverche. L'Hiver est mort ce triste aïeul. Le jeune Avril prend sa revanche!

Dans son soleil, dans son parfum, On n'a point de regrets moroses. Monsieur l'Hiver est bien défunt: Mettons sur son cercueil des roses.

On murmurait déjà: Vraiment, Il est temps que ce vieillard meure! Nous le suivrons dans un moment Jusqu'à sa dernière demeure...

On part, derrière le cercueil, Sous les branches, va le cortège Et les pommiers prennent le deuil Tout pavoisés de fleurs de neige.

On dépêche les oraisons, Le pauvre vieux, nul ne le pleure! Sous les noyelles floraisons Riront les couples tout à l'heure!

Et chacune avec son chacun S'en va; — les fillettes sont roses, Monsieur l'Hiver est bien défunt... Mettons sur sa tombe des roses!

EDMOND ROSTAND.

Regardons l'hostie.

On nous écrit: "D'après la liturgie catholique qui a huit cents ans d'existence, il est prescrit aux Chanoines assistant à la sainte messe de se tenir à genoux, les mains jointes, les yeux fixés sur l'Hostie, tant que le prêtre la tient élevée. Dès qu'elle a été déposée sur l'autel, tous doivent se prosterner la face contre terre."

Ainsi la façon la plus simple et pratique de regarder et d'adorer l'Hostie à l'élévation nous paraît être la suivante; les fidèles n'inclinent pas la tête, tandis que le prêtre tient le genoux ployé en terre dans sa première adoration; mais ils la tiennent levée et suivent du regard la sainte Hostie, lorsque le consécrateur l'expose à leur adoration: c'est le moment pour eux de dire l'invocation de l'apôtre Thomas: *Dominus meus et Deus meus*; après quoi, les fidèles peuvent incliner la tête, pendant la seconde genuflexion du consécrateur. Les mêmes rites se répètent à la consécration et à l'élévation du saint Sang.

(Annales de l'Association des P. A.)

Dominus meus et Deus meus, ou bien: Mon Seigneur et mon Dieu. (7 ans et 7 quarantaines toutes les fois qu'on dit ces paroles en regardant pieusement la Sainte Hostie, soit à l'élévation, soit à l'exposition dans l'ostensoir. Indulgence plénière une fois par semaine pour ceux qui les auront dites tous les jours une fois et qui communiqueront.)

Sirop et sucre d'érable

L'association des fabricants de sucre et sirop d'érable de cette province, dont l'organisation toute récente prend à vue d'œil les proportions des plus encourageantes, a reçu de la société d'industrie laitière, l'invitation d'assister d'une façon officielle et comme corps, à sa convention annuelle qui a eu lieu à St Gabriel de Brandon les 3 et 4 mars 1915.

Il va sans dire que la première a accepté avec empressement cette invitation. Des mesures avaient été prises pour qu'une magnifique ex-

hibition des produits de l'érable soient installés dans une des salles de réunion.

Il est évident que la fabrication du sucre et sirop d'érable dans notre province est en train de traverser une phase nouvelle et heureuse pour les producteurs.

Jusqu'ici nous avons tiré machinalement de nos érables, ce que nous avons tant d'années, hélas! retiré de nos vaches, des revenus aisés, c'est à dire ce que la nature pouvait produire sans l'effort ni le travail et l'application de l'homme. Plus tard, la science et les expériences appliquées démontrèrent comment il était possible d'augmenter la production, et la classe agricole en a largement profité.

Il en est ainsi pour la fabrication du sucre et du sirop d'érable, la quantité produite à notre époque est infiniment ridicule même, en comparaison de ce qu'elle pourrait être.

L'association formée dans le but d'augmenter cette production et la valeur des produits, a déjà fait énor-

melement de travail. Le gouvernement d'Ottawa comprend si bien qu'il faut protéger les producteurs de sucre et de sirop contre les falsifications désastreuses et décourageantes, a, lors de la session 1914, amené l'acte de l'inspection des aliments, en y intégrant des mesures et des pénalités sévères contre toute adulation de ce produit naturel.

D'un bout à l'autre du pays, une surveillance sera désormais exercée contre tout falsificateur.

C'est le cultivateur que l'on veut protéger, nous voudrions l'encourager à accorder à sa sucrerie la même attention qu'il accorde sur sa ferme à toutes autres exploitations payantes.

La convention laitière de St-Gabriel a donc présenté un double avantage à ceux qui y ont assisté.

PICS

Si les jeunes filles jugent à propos de montrer leur aversion

LA LESSIVE DE GILLET DÉVORE LES SALETÉS.



pour la liqueur et leur mépris pour les buveurs d'alcool, les jeunes gens se corrigeraient de cette funeste habitude et deviendraient des hommes de devoir. Essayez, jeunes filles, de les corriger. La crainte de votre mépris serait le commencement de la sagesse chez ces jeunes et ils vous devraient d'être meilleurs.—Picot.

Mmes ALBERTINE HERVIEUX et M.-A. COUTURE

doivent à l'usage seul des PILULES ROUGES une augmentation de leurs forces et la disparition de bien des douleurs.

Il est d'excellentes et aussi de dignes mères, mais qui ne se rendent pas suffisamment compte des dangers nombreux et vrais auxquels est exposée une toute jeune fille, à l'âge où elle devient femme. Cette époque passe, avec des manifestations bénignes parfois, qui s'atténuent en apparence très vite, mais le germe de la maladie demeure, se développe lentement et n'éclot tout à fait que plus tard. Faute de prudence, trop confiante, la mère a été ainsi, indirectement, la cause du malheur de sa propre enfant. Il est trop tard souvent quand elle s'en aperçoit.

Eh! bien, il faut que toutes les mères sachent que ces accidents propres à la constitution délicate de la jeune fille, de la femme, peuvent être évités. Et pour cela, il leur suffit de savoir que les Pilules Rouges sont le remède incomparable pour guérir l'anémie, la faiblesse et les souffrances de la jeune fille, comme elles le sont pour les maux qui les atteignent elles-mêmes:

Nous rapportons les deux cas suivants:

"Lorsque j'ai commencé à faire usage des Pilules Rouges, j'étais épuisée par le travail des moulins. Quoique jeune, je travaillais depuis des années assiduellement, mes forces s'étaient en allées et je fus atteinte d'anémie. J'avais des maux de tête, des douleurs dans le dos, les reins et les côtés, des faiblesses dans les jambes, des tiraillements d'estomac, enfin, à certains jours, ma vie était un martyre et je ne savais quoi faire. Ma mère m'acheta quelques boîtes de Pilules Rouges et je fus bien contente, après quelques semaines, de constater que j'allais mieux. Je me sentais plus de vigueur; j'étais moins abattue et il se fit tant de changement qu'il me sembla que je n'avais jamais eu aussi bonne santé. C'est que, à mesure que mes forces augmentaient, mes douleurs disparaissaient. Je suis maintenant très bien et je travaille continuellement. Je n'ai pas encore abandonné les Pilules Rouges; elles sont pour moi un remède incomparable et qui me donne toujours de nouvelles forces à chaque boîte que je prends." Mlle Albertine Hervieux, 83 rue Ives, Willimantic, Conn.

"J'avais essayé toutes sortes de remèdes pour adoucir les cruelles douleurs que j'éprouvais périodiquement; mais tous ces essais avaient été vains et je continuais toujours de souffrir de la même façon; c'est que pendant plusieurs jours j'avais des maux de tête, des douleurs dans les jambes, dans les reins, puis une fièvre qui m'obligeait à rester à la maison et souvent à me mettre au lit. Les Pilules Rouges furent le dernier remède que j'ai employé et le seul qui ait eu le bon effet attendu. Elles firent disparaître peu à peu ces souffrances en même temps qu'elles me donnèrent des forces. Je puis recommander les Pilules Rouges à toutes les jeunes filles qui se trouvent dans le même cas que moi." Mlle Mary Anne Couture, 8 rue Morton, Southbridge, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Le Dr E. Simard, qui a passé près de trois années en Europe, à étudier les maladies des femmes, sous la direction des célèbres docteurs spécialistes Capelle et DeVos, est maintenant de retour et continuera de donner des consultations au No 274 rue Saint-Denis. Comme par le passé, ces consultations se donneront tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, et seront absolument gratuites.

L'expérience acquise par le Dr Simard, durant son séjour en Europe, est une sérieuse garantie de succès; nous espérons donc que toutes les femmes qui souffrent sauront profiter des avantages que nous



Mlle ALBERTINE HERVIEUX

mettons à leur disposition, en venant les consulter; celles qui en seraient empêchées peuvent lui écrire, en lui donnant une description complète de leur maladie et elles recevront des conseils qui leur seront de la plus grande utilité.

AVIS IMPORTANT. — Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2.50; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au 100; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATEGORIQUEMENT. Déclarez-vous aussi des COLPORTEURS; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPÉCIALITÉ pour la femme, celle qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes; ET QUE VOUS GUÉRIRAZ AINSI!

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ÉCRIVEZ-NOUS, mais vos lettres feront parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance: CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE (LIMITED), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

SIROP DU Dr CODERRE POUR LES ENFANTS.

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de "l'Université et du Collège Victoria". Voici les noms:

- Dr. A. P. BEAUBIEN,
- Dr. O. RAYMOND,
- Dr. A. P. DELVECCHIO,
- Dr. HECTOR PELTIER,
- Dr. A. B. CRAIG,
- Dr. G. O. BEAUDRY,
- Dr. ELZEAR PAQUIN,
- Dr. J. B. BIBAUD,
- Dr. P. MUNRO,
- Dr. L. B. DURCHER,
- Dr. D. W. ARCHAMBAULT,
- Dr. Ths. E. D'ODET D'ORSONNENS,
- Dr. A. T. BROSSEAU,
- Dr. Alex. GERMAIN,
- Dr. J. A. ROY,
- Dr. E. H. TRUDEL,

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop du Dr. CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que: Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc.

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr. CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Évitez les imitations. Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.



Un Evangile

En ce temps là Jésus, seul avec Pierre errait
Sur les rives du lac près de Genesareth.
A l'heure où le brûlant soleil de midi plane.
Quand ils v'rent, devant une pauvre cabane
La veuve d'un pêcheur, en longs voiles de deuil,
Qui s'était tristement assise sur le seuil,
Retenant dans ses yeux la larme qui les mouille
Pour hercer son enfant et filer sa quenouille.
Non loin d'elle, cachés par des figuiers touffus,
Le Maître et son ami voyaient sans être vus.

Soudain un de ces vieux dont le tombeau s'apprête
Un mendiant, portant un vase sur sa tête,
Vint à passer, et dit à celle qui filait :

"Femme, je dois porter ce vase plein de lait,
Chez un homme logé dans le prochain village.
Mais, tu le vois, je suis faible et brisé par l'Age,
Les maisons sont encore à plus de mille pas,
Et je sens bien que seul, je n'accomplirai pas
Ce travail que l'on doit me payer une obole."

La femme se leva, sans dire une parole,
Laisse sans hésiter, sa quenouille de lin,
Et le berceau d'osier où pleurait l'orphelin,
Prit le vase et s'en fut avec le misérable.

Et Pierre dit : "Il faut se montrer secourable
Maître, mais cette femme a bien peu de raison
Pour le premier venu qui s'en va sur la route.
A ce vieux mendiant, non loin d'ici sans doute,
Quelque passant eût pris son vase et l'eût porté."

Mais Jésus répondit à Pierre : "En vérité.
Quand un pauvre a pitié d'un plus pauvre, mon Père
Veille sur sa demeure et veut qu'elle prospère.
Cette femme a bien fait de partir sans surseoir."

Quand il eut dit ces mots, le Seigneur vint s'asseoir
Sur le vieux banc de bois, devant la pauvre hutte.
De ses divines mains, pendant une minute,
Il fila la quenouille et berça le petit ;
Puis, se levant, il fit signe à Pierre et partit.

Et quand elle revint à son logis, la veuve,
—A qui de sa bonté Dieu donnait cette preuve—
Trouva, sans deviner jamais par quel ami,
Sa quenouille filée et son fils endormi.

François Coppee

(Française)

Causerie

Dans le salon de Madame X...
on causait, avec grande animation.
La question en valait la peine. On
discutait un sujet brûlant. On vou-
lait savoir pourquoi le Créateur a-
vait choisi l'homme pour être le
chef dans le gouvernement de la fa-
mille.

Plusieurs de ces dames n'étaient
pas de l'avis de se soumettre toute
leur vie à ces maîtres trop épris de
leur autorité. Et les propos al-
laient leur train. On disait, ce qui
est grave, que l'homme qui veut
être le premier partout, brille par
son absence au confessionnal et à la
Table Sainte.

On disait aussi que la buvette
était une de ses stations préférées
au retour de l'ouvrage, qu'il y lais-
sait là l'amabilité, la douceur dont
il avait besoin de donner l'exemple
au foyer. Et puis il aimait le ta-
bac : cigares, cigarettes... et le jeu
de cartes... les sports qui l'attiraient
en dehors de la famille... bref, tous
les méfaits étaient attribués à ces
messieurs.

Pourtant on concédait bien à l'
homme d'avoir la suprématie puis-
que tel avait été le décret de l'Eter-
nel au paradis terrestre. Au moins,
disait-on, que notre seigneur et
maître soit le premier à donner de
bons exemples, au lieu de critiquer
les défauts de sa compagnie... de
prêcher même des vertus qu'il ne
possède pas et qu'il se met fort peu
en peine d'acquiescer.

Dans ce salon où la causerie était
si animée, on se serait cru dans une
réunion de suffragettes conspirant
contre l'autorité masculine. On y
mettait tant de conviction que c'é-
tait plaisir à voir l'entente cordiale
qui régnait dans ce groupe de cau-
seuses.

On finit cependant par admettre
la royauté au foyer, l'homme est le
roi, mais la femme est la reine. Le
sceptre du chef de famille est fait de
force, d'autorité tempéré par la jus-
tice ; celui de la femme se distin-
gue par la douceur, l'affection le
dévouement, la fermeté, la pitié...
Et le rôle de la femme pour être
plus modeste n'est pas le moins
beau. N'est-ce pas la mère qui
forme l'homme sur ses genoux, qui
pétrit son cœur et y jette ces se-
mences qui produiront plus tard des
fruits de justice, de patriotisme,
d'amour du devoir.

Rendre l'homme meilleur, telle
est la tâche qui incombe à la fem-
me éprise d'idéal, aimante du beau
et du bien. Cette créature, esclave

des modes, des bagatelles, des plai-
sirs, ne pourra se flatter de façon-
ner au bien le compagnon de sa vie,
ni de voir s'incliner au bien le com-
pagnon de sa vie, ni de voir s'in-
cliner devant elle le sceptre de cet
ami qui l'avait choisie entre toutes,
si elle ne commence pas par mettre
du sérieux dans sa conduite.

Telle fut la conclusion de cette
conversation où l'on s'était plu d'
abord à trouver tant de défauts
(vrais par exemple) chez l'homme,
mais où l'on avait fini par voir aus-
si que la plus belle moitié du genre
humain n'est pas parfaite.

On voulut bien en convenir avec
l'intention de travailler à sa perfec-
tion afin de rendre meilleurs les rois
du foyer.

GABRIEL

Le Droit

Quel crâne d'homme

Quel homme ? Mais le premier
Ministre de la Saskatchewan, Batis-
se Laviolette.

Ecoute le donc : "Mon gouverne-
ment est décidé de poursuivre jus-
qu'au bout ce programme politique
dit-il succomber sous l'effort.

Mais quel est ce programme ?
Abattre toutes les buvettes
toutes !... Dans toute la Saskatche-
wan.

Ça va coûter cher en sorcier à l'E-
tat s'il donne de 3 à \$5,000 à chaque
buvetiers pour le récompenser de ne
plus empoisonner le peuple ?

Ah ! justement ils n'auront rien.
rien !

"Vu, dit le premier Ministre, que
l'argent de la province est l'argent
du peuple et que le peuple ne doit
rien aux vendeurs d'alcool" ces der-
niers "n'auront par de compensa-
tion."

C'est court, c'est clair, c'es-
t net, c'est vrai et c'est juste, très jus-
te.

Hein ? Batisse Laviolette, notre
petite sœur SasKat... elle se pose !
A son cœur bien né la valeur n'at-
tend pas le nombre des années ? !

SasKat est fatiguée de voir des
brutes à face humaine, d'entendre
sangloter les légions de m rtyres, de
ramasser des armées de fous, de cri-
minels et d'assassins de bâtir des a-
siles, des hôpitaux et des prisons.

Belle petite SasKat, que tu es fi-
ne, pratique, sage, énergique. Sans
peur de ces meutes enragées pour ra-
masser l'or souillé de boue et de
sang, tu dédaignes fièrement, noble-
ment et leurs menaces et leurs pro-
messes.

Le peuple est tyrannisé par des
potentats sans entrailles, tu le serras-
ses en disant : "Dussé je tomber
sous vos coups, le devoir est là !
Plutôt mourir que de trahir !" Bra-
viéssimo !

Ta grande ? sœur qui t'admire,
KEBEK.

P. S.—Ma chère petite SasKat, je te
félicite de ce qu'il y a déjà moins
de sauvages par chez vous que
par ici.

KEB.

Le Bien Public.

Un beau cas

—Hello !

—La caisse populaire ?..

—Oui monsieur... Qui parle ?

—L'un de vos sociétaires, Pierre
Labiche. Avez vous de l'argent à
me prêter ? Je voudrais acheter, au
comptant, une charrue et une herse
pour mon fils Joseph... Vous savez
Joseph pour qui je viens d'acheter
une terre.

—Très bien, Monsieur, Votre de-
mande sera soumise aux Commis-
saires de Crédit. Venez au bureau de-
main.

Et Pierre Labiche est venu à la
Caisse... et, elle lui a prêté \$38 pour
payer deux instruments aratoires qui
lui auraient coûté \$50 à crédit.

Le cas Labiche ne doit pas être le
seul de ce genre.

J'ai sous les yeux la situation de
la Caisse de St Prosper de Dorches-
ter.

Née le 12 juin 1910, dans une pa-
roisse qui ne comptait que vingt ans
d'existence, il semble qu'elle ne de-
vait pas faire merveille. Cependant
quel bien n'a-t-elle pas accompli au-
tour d'elle ! Elle a déjà prêté qua-

tre vingt trois mille trois cent qua-
rante cinq piastres à ses sociétaires,
tous colons ou jeunes cultivateurs.

Actuellement encore, onze mille
trois cent une piastres sont prêtées à
ses membres, et trois mille soixante
et huit piastres attendent des tra-
vailleurs sobres et honnêtes qui
réclameront leurs services.

Ah ! si chaque paroisse agricole a-
vait sa Caisse, il n'y aurait pas tant
d'embarras financiers chez nos culti-
vateurs !

Mais, voilà. On s'imagine que l'a-
griculture n'a pas besoin de Crédit
organisé. On est convaincu que les
habitants peuvent se prêter de l'ar-
gent les uns aux autres, que toujours
ils ont le sou sur le pouce, qu'ils le
gardent pour les imprévus et les be-
soins paroissiaux. Qu'on est enco-
re naïf et que connaît peu notre peu-
ple ! Avec de la patience cepen-
dant, avec le dévouement de nos di-
rigeants de demain, on finira peut
être par comprendre !...

Ce ne sera pas trop tôt !

J. P. LEFRANC.

La Vérité

Le linceul des braves

Drapeau, drapeau tricolore, dra-
peau blanc et rouge comme les lys
et les roses qui peuvent bien, quel-
que jour d'hiver se faner, mais re-
naissent à chaque printemps, char-
mant nos étés et enbaument nos au-
tomnes, drapeau bleu comme l'im-
mortel azur ; drapeau qui répand
des rayons toujours jeunes, drapeau
qui signifie plus encore civilisation
que conquête et victoires d'idées que

victoires... es, incline-toi douce-
ment vers ces crucifix, laisse-toi é-
tendre par des mains pieuses sur ces
dépouilles. Tu es toi, l'unique lin-
ceul qui leur convienne. Oui ! dra-
peau de la France, ô notre drapeau
ô leur drapeau : toi seul, en les en-
veloppant de ta sublime et funèbre
caresse, peux leur rendre un hom-
mage qui égale la générosité de leur
trépas.

Mgr TOUCHET.

"L'IDEAL".

Dix bonnes choses

Il est dix bonnes choses—on pour-
rait dire excellentes—qui jamais ne
causeront de repentir à ceux qui les
auront mises en pratique :

- 1o Faire du bien à tout le mon-
de ;
 - 2o Ne dire du mal de personne ;
 - 3o Ecouter, avant de se pronon-
cer sur une question ;
 - 4o Se taire quand on est en colè-
re.
 - 5o Ne jamais refuser un service
quand on peut le rendre ;
 - 6o Etre secourable aux malheu-
reux ;
 - 7o Convenir de ses torts (c'est un
peu difficile !) ;
 - 8o Etre patient avec tout le mon-
de.
 - 9o Ne pas encourager les racon-
tars ;
 - 10o Se défer de tous les rapports
malveillants.
- On peut toujours essayer et con-
tinuer si l'on s'en trouve bien.

'De Peur d'Oublier'

IL FAUT qu'on nous rappelle les cho-
ses tout autant qu'on nous les apprend.
La mémoire a été plaisamment appelée
"la chose qui nous fait oublier." Ce
que l'on ne voit pas peut être oublié.

Un annonceur qui se fie à la mémoire
du public commet une erreur.

L'absence de ses annonces dans les
journaux a été le commencement de la
fin pour plus d'une compagnie. "Le
prétendant présent a toujours l'avantage
sur l'amooureux absent.

Un commerce qui est devenu grand
et fort grâce à une bonne publicité fait
une grave erreur s'il suspend ou cesse
sa publicité, au point de vue économi-
que. C'est un triste principe commer-
cial que de méconnaître le principal
facteur d'affaire, et c'est faire preuve
d'un mauvais jugement que d'en inter-
rompre ou d'en supprimer le cours.
L'économie est justifiable, mais on de-
vrait la pratiquer dans tout autre dépar-
tement que dans le département des
ventes—le département qui paie. Tou-
te méthode qui tend à éloigner vos
clients ou qui vous met à l'écart est rui-
neuse. On doit rechercher continuel-
lement l'homme qui a de l'argent. La
publicité est le grand moyen de décou-
vrir les nouveaux clients, le grand mo-
yen de retenir les anciens.

Si vous méconnaissiez le public, le public
vous méconnaîtra.

LE KAISER SONGE A LA REVANCHE

Paris, 8. — L'empereur Guillaume a fait récemment à des officiers autrichiens la déclaration suivante : « Même si nous sommes vaincus, nous ne cesserons jamais de dire à nos enfants, en Autriche et en Allemagne, que notre défaite a été causée par l'Italie. Que ce soit dans dix ans ou dans vingt ans, nous reprendrons ce que nous donnons maintenant à l'Italie. De plus, nous nous emparons de Venise. »

L'EFFORT SUPREME EN JUIN

Rome, 8. — Les coups décisifs, sur les champs de bataille d'orient et d'occident, devraient être portés pendant le mois de mai. Mais d'après les rapports officiels venant des capitales d'Europe, les armées de France, de Russie, d'Angleterre, de Belgique, de Serbie et du Monténégro, d'une part, et les armées austro-allemandes, de l'autre, livreront leur effort suprême pendant le mois de juin et peut-être plus tard.

Quant à l'Italie, si elle doit intervenir, son intervention sera d'autant plus efficace qu'elle sera plus longtemps retardée. Les Italiens se battaient avec plaisir contre les Autrichiens si s n'avaient pas d'autres moyens d'obtenir ce qu'ils veulent. Mais Vienne n'a pas protesté contre la mobilisation des forces italiennes et cela signifie, selon certains hauts personnages, que l'Autriche, pour éviter un nouveau conflit, fera les concessions voulues.

UNE GUERRE D'EPUISEMENT

Rome, 8. — L'expert militaire du journal socialiste "Avanti", dit que les nations belligérantes ont perdu 5,950,000 hommes pendant les huit premiers mois de la guerre, et dépensé \$8,400,000,000 pendant les premiers six mois. Il dit aussi que les belligérants épuiseront leur forces, mais ne s'assureront pas un triomphe militaire.

UNE ENTENTE SERBO-ITALIENNE

Paris, 7. — Le correspondant de "Excelsior", à Rome, annonce que l'Italie et la Serbie sont sur le point de conclure une entente. En vertu de cette entente, l'Italie permettra à la Serbie d'occuper le territoire qui lui donnera accès à l'Adriatique. Mais la Serbie ne devra pas élever de fortifications sur ce territoire. Quant à Trieste et à l'Istrie, les alliés admettent qu'elles appartiennent de droit à l'Italie.

D'après le correspondant de "Excelsior", si le projet d'entente serbo-italienne est signé cette semaine, on peut dire que l'intervention de l'Italie est imminente.

LE "PRINZ EITEL" A NEWPORT NEWS

Newport News, Virginie, 7. — Le croiseur auxiliaire allemand "Prinz Eitel Friedrich" n'avait pas encore, ce matin, quitté Newport News, pour essayer d'échapper aux vaisseaux de guerre hostiles qui le guettent. Le commandant du "Prinz Eitel Friedrich" n'a pas voulu, la nuit dernière, profiter de l'obscurité et de l'occasion offerte par le gouvernement des Etats-Unis, qui n'avait pas voulu accorder des permis de départ aux vaisseaux de commerce des pays en guerre avec l'Allemagne. Pour éviter l'internement, le "Prinz Eitel Friedrich" devait partir avant 11 heures 40, pendant la matinée, aujourd'hui.

NOUVEAUX COUPS DES PIRATES

Londres, 6 (11 heures 21 du matin). — Le steamer anglais "Northlands", qui portait une cargaison de minerai de fer, a été dérobé pas un sous-marin allemand, lundi matin, au large de Beachy Head, dans la Manche. Il a coulé dix minutes après avoir été torpillé. L'équipage a été secouru par un vaisseau belge. Le "Northlands" déplaçait 2,000 tonnes.

Le chalutier "Agantha" a aussi été détruit par un sous-marin allemand, jeudi.

L'Esprit y consent mais la volonté manque



Sir Robert : Deux pieds, un pour le Libre Echange et l'autre pour la protection, et sur lesquels il peut danser alternativement.
Sir Wilfrid : Vous vous trompez, Sir Robert ; je n'ai fait subir aucune pression à mon pied du Libre Echange depuis 1911

LES RUSSES FONT 33,155 PRISONNIERS

LONDRES, 7. — L'agence Reuter reçoit de Pétersbourg le texte du communiqué russe. Ce document indique un démenti aux Autrichiens qui réclament des succès dans les Carpathes.

Le bulletin russe signale que le 3 avril les Autrichiens admirent avoir quelque peu retraité. En réalité il s'agissait d'un recul de près de 16 milles. Dans ce mouvement de retraite, les Autrichiens ont abandonné la région comprise entre Mézoboreza et le défilé Uszok.

Le 4 avril, une brigade russe, par une furieuse attaque, s'empara d'une forte position autrichienne devant le village d'Okna, au nord de Czernowitz. Cette position était défendue par le 25^{ème} régiment de territoriaux autrichiens. Après le combat qui s'engagea à l'aube blanche, les Autrichiens reculèrent précipitamment, laissant sur le terrain 21 officiers, 1,000 soldats et huit mitrailleuses.

Du 20 mars au 3 avril, entre Baligród et Uszok, les Russes, ont fait prisonniers 38 officiers, 11 médecins, 33,155 hommes. Ils se sont emparés de 100 mitrailleuses. Ce front ne s'étend pas sur plus de 100 milles.

SEPARATEURS DE LAVAL

AVIS

M. Hyacinthe Trudeau, de Waterloo, représentant de la Compagnie De Laval, pour les centrifuges à crème, désire informer sa nombreuse clientèle qu'il est prêt à renouveler toute pièce ou à exécuter toute réparation à ces machines avant la saison prochaine. Seuls la partie supérieure du mécanisme et le bol au complet sont requis pour permettre toutes réparations.

Vente par le Shérif

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEDFORD
COUR SUPERIEURE
No. 7935

DAVID A. MANSON, Demandeur ;
contre MALCOLM H. WHITE, Défendeur.
Prix en exécution comme appartenant au dit défendeur :
1^o—Un certain morceau de terre formant partie du lot numéro neuf (9), dans le cinquième rang de l'arpentage primitif du canton de Potton, dans le district de Bedford, et maintenant connu aux plan et livre de renvoi officiels du dit canton de Potton, comme étant le lot de cadastre numéro cinq cent vingt-huit (528) ; borné au sud par un chemin public, contenant cent trente et un millièmes (131-1-000) acre, plus ou moins, avec les améliorations dessus existantes.
2^o—Un certain emplacement connu comme étant le lot numéro mille quatre vingt cinq et la moitié est du lot mille quatre vingt six (1085 & E 1086) du même plan cadastral officiel du dit canton de Bolton, avec un hôtel en bois et autres bâtiments dessus construits.
3^o—Un certain emplacement connu comme étant le lot numéro mille quatre vingt cinq et la moitié est du lot mille quatre vingt six (1085 & E 1086) du même plan cadastral officiel du dit canton de Bolton, avec un hôtel en bois et autres bâtiments dessus construits.
4^o—Un certain emplacement connu comme étant le lot numéro mille quatre vingt cinq et la moitié est du lot mille quatre vingt six (1085 & E 1086) du même plan cadastral officiel du dit canton de Bolton, avec un hôtel en bois et autres bâtiments dessus construits.
5^o—Un certain emplacement connu comme étant le lot numéro mille quatre vingt cinq et la moitié est du lot mille quatre vingt six (1085 & E 1086) du même plan cadastral officiel du dit canton de Bolton, avec un hôtel en bois et autres bâtiments dessus construits.
6^o—Un certain emplacement connu comme étant le lot numéro mille quatre vingt cinq et la moitié est du lot mille quatre vingt six (1085 & E 1086) du même plan cadastral officiel du dit canton de Bolton, avec un hôtel en bois et autres bâtiments dessus construits.
7^o—Un certain emplacement connu comme étant le lot numéro mille quatre vingt cinq et la moitié est du lot mille quatre vingt six (1085 & E 1086) du même plan cadastral officiel du dit canton de Bolton, avec un hôtel en bois et autres bâtiments dessus construits.
8^o—Un certain emplacement connu comme étant le lot numéro mille quatre vingt cinq et la moitié est du lot mille quatre vingt six (1085 & E 1086) du même plan cadastral officiel du dit canton de Bolton, avec un hôtel en bois et autres bâtiments dessus construits.
9^o—Un certain emplacement connu comme étant le lot numéro mille quatre vingt cinq et la moitié est du lot mille quatre vingt six (1085 & E 1086) du même plan cadastral officiel du dit canton de Bolton, avec un hôtel en bois et autres bâtiments dessus construits.
10^o—Un certain emplacement connu comme étant le lot numéro mille quatre vingt cinq et la moitié est du lot mille quatre vingt six (1085 & E 1086) du même plan cadastral officiel du dit canton de Bolton, avec un hôtel en bois et autres bâtiments dessus construits.

CHAS. S. COTTON, Shérif.
Bureau du shérif, Sweetsburg, 10 mars 1915.

rés de 100 mitrailleuses. Ce front ne s'étend pas sur plus de 100 milles.

A VENDRE

Très belle ferme de 150 arpents, dans un site avantageux, à un mille de la ville de Waterloo. Bonne grange de 64 X 52 ; silo de 24 X 16 ; belle scierie ; aussi tous les instruments d'agriculture les plus modernes.

On vendra avec ou sans roulant
S'adresser à
NICOLAS FANIEL,
Waterloo P. Q.

Avis de Fallite

IN RE—
LOUIS ARCHAMBAULT, Hotelier,
WATERLOO, P. Q.

Le soussigné vendra par autorité de justice, le vendredi vingt troisième jour d'avril courant, à une heure de l'après-midi, à la porte de l'église catholique de la paroisse de St-Bernardin de Waterloo, Que., les biens meubles et immeubles ci-après décrits, appartenant à la fallite du dit Louis Archambault, savoir :

- 1^o—Ameublement général d'hôtel.
- 2^o—Fonds de commerce de liqueurs et de cigars.
- 3^o—Un certain terrain connu comme étant le lot numéro quatre-vingt treize (93) du plan cadastral officiel du Village, maintenant dite ville de Waterloo, avec un hôtel en briques et autres bâtiments dessus construits.

Les conditions de la vente seront données le jour de la vente sur les lieux ou avant, en s'adressant au soussigné.
Waterloo, Que., 8 avril 1915.

LOUIS-JOSEPH JOBOIN,
Curateur

Avis de Fallite

IN RE—
JEAN BAPTISTE PAYETTE, Hotelier,
EASTMAN, P. Q.

Le soussigné vendra publiquement par autorité de justice, le samedi vingt-quatrième jour d'avril courant, à une heure de l'après-midi, à la porte de l'église catholique de la paroisse de St-Etienne d'Eastman Que., les biens meubles et immeubles ci-après décrits, appartenant à la fallite du dit Jean-Baptiste Payette, savoir :

- 1^o—Ameublement général d'hôtel.
- 2^o—Fonds de commerce de liqueurs et de cigars.
- 3^o—Certains emplacements connus comme étant les lots numéros mille quatre vingt trois, mille quatre vingt quatre (1083-1084) du plan cadastral officiel du canton de Bolton, sans bâtisse.
- 4^o—Certains emplacements connus comme étant le lot numéro mille quatre vingt cinq et la moitié est du lot mille quatre vingt six (1085 & E 1086) du même plan cadastral officiel du dit canton de Bolton, avec un hôtel en bois et autres bâtiments dessus construits.

Les conditions de la vente seront données le jour de la vente sur les lieux ou avant en s'adressant au soussigné.
Waterloo, Que., 8 avril 1915.

LOUIS-JOSEPH JOBOIN,
Curateur.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DU
COMTE DE SHEFFORD

Aux Habitants de la susdite Municipalité :

Avis Public

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, Joseph A. Perras, Assistant-Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal du Comté de Shefford, que le susdit Conseil Municipal a passé le Règlement suivant, savoir :

REGLEMENT No 66

A une session générale et trimestrielle du Conseil Municipal du Comté de Shefford, tenue à Waterloo, chef-lieu du susdit comté, mercredi, le dixième jour de mars, mil neuf cent quinze, à une heure de l'après-midi, dans le Palais de Justice du dit Comté, lieu ordinaire des réunions du dit Conseil, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, et à laquelle session furent présents :—Messieurs Joseph Dupont, maire du Canton d'Ely, et Préfet du Comté, George Lavigne, maire du Canton de Stukely Nord, Azarie St. Martin, maire du Canton de Roxton, James Pearson, maire du Canton de Shefford, Elie Bernard, maire du Canton de Granby, Calixte Lefebvre, maire de la Partie Est du Canton d'Ely, Pierre Maurice, maire du Canton de Ste. Cécile de Milton, Ferdinand Goyette, maire du Canton de St. Valérien de Milton, Moïse Viau, Maire de la Paroisse de St. Alphonse de Granby, William Côté, maire de la Paroisse de Ste. Pudentienne, John P. Cleary, maire de la Paroisse de St. Joachim, Darius St. Onge, maire du Village de Roxton-Falls, Dr. J. A. Beaudry, maire du Village de Granby, Lucien A. Barbeau, maire du Village de Lawrenceville, et Amable Gauthier, maire du Village de Ste. Pudentienne, les quinze maires susnommés formant un quorum du susdit Conseil Municipal, le Préfet étant au fauteuil, il fut résolu et ordonné par Règlement de ce conseil comme suit, savoir :

Règlement No 66

Un règlement pour imposer et prélever la somme de trois mille neuf cent neuf piastres et soixante-dix-sept centimes courant, (\$3,909.77), à être répartie sur toutes les propriétés imposables dans le dit Comté de Shefford, telles qu'entrées aux rôles d'évaluation en vigueur pour les différents municipalités locales du dit Comté de Shefford, et que la dite somme soit imposée et répartie comme suit, savoir :

- 1^o—La Municipalité du Canton de Stukely-Sud, la somme de cent trente-cinq piastres et quatre-vingt-huit centimes \$134.88.
- 2^o—La Municipalité du Village de Lawrenceville, la somme de dix-huit piastres et quatre-vingt-neuf centimes, \$18.99.
- 3^o—La Municipalité du Canton de Stukely Nord, la somme de soixante-seize piastres et quarante-trois centimes, \$76.43.
- 4^o—La Municipalité de la Partie Est du Canton de Stukely Nord, la somme de soixante-dix-neuf piastres et quatre-vingt-cinq centimes, \$79.89.
- 5^o—La Municipalité de la Paroisse de Ste. Pudentienne, la somme de cent cinquante-huit piastres et soixante-dix-sept centimes, \$158.77.
- 6^o—La Municipalité du Village de Ste. Pudentienne, la somme de quatre-vingt-deux piastres et quinze centimes, \$82.15.
- 7^o—La Municipalité du Canton de Roxton, la somme de cent soixante-sept piastres et deux centimes, \$167.02.
- 8^o—La Municipalité du Canton d'Ely Nord, la somme de cent quinze, piastres et quatre-vingt-quinze centimes, \$115.95.
- 9^o—La Municipalité du Village de Roxton-Falls, la somme de cent trente-sept piastres et cinq centimes, \$137.05.
- 10^o—La Municipalité du Canton de St.

- Valérien de Milton, la somme de deux cent quatre-vingt-deux piastres et cinquante-huit centimes, \$282.58.
- 11^o—La Municipalité du Canton de Granby, la somme de trois cent cinquante-neuf piastres et soixante-douze centimes \$359.72.
- 12^o—La Municipalité du Village de Granby, la somme de mille trois cent cinquante-sept piastres et quatre-vingt-cinq centimes, \$1,357.96.
- 13^o—La Municipalité de la Paroisse de St. Alphonse de Granby, la somme de cent quatre piastres et quatre-vingt six centimes, \$104.86.
- 14^o—La Municipalité de la Paroisse de St. Joachim, la somme de cent quarante-neuf piastres et quinze centimes, \$149.15.
- 15^o—La Municipalité du Canton d'Ely la somme de cent soixante-dix-sept piastres et cinquante centimes, \$177.50.
- 16^o—La Municipalité du Canton de Ste Cécile de Milton, la somme de cent soixante-deux piastres et cinquante-cinq centimes, \$162.55.
- 17^o—La Municipalité du Canton de Shefford, la somme de deux cent soixante-piastres et quatre-vingt-cinq centimes, \$261.85.
- 18^o—La Municipalité du Village de West-Shefford, la somme de trente-huit piastres et dix-sept centimes, \$38.17.
- 19^o—La Municipalité de la Partie Est du Canton d'Ely, la somme de quarante-trois piastres et quarante centimes, \$43.40.

Que la dite somme ainsi imposée, prélevée et répartie sera payable par chacune des différentes municipalités locales ci-haut mentionnées, et payées par les secrétaires-trésoriers des dites municipalités au secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité du Comté de Shefford, à son Bureau, en la dite Ville de Waterloo, le ou avant le quinze mai prochain, (1915), après laquelle date un intérêt de six pour cent par année sera chargé sur toutes répartitions non payées aux Municipalités retardataires.

Et, enfin, que la dite somme ainsi imposée, prélevée et répartie sera employée à payer les dépenses courantes de l'année, telles que dépenses et frais de voyages des membres et officiers de ce conseil et délégués du Comté, dépenses d'hôtel des conseillers, la pension des aliénés et des internes aux écoles de réforme et d'industrie, le salaire du secrétaire-trésorier, papeterie et timbres, chauffage et éclairage, réparations et entretien des bâtiments du Comté, assurance, taxe d'eau et autres dépenses imprévues.

Et que le présent Règlement soit publié tel que requis par la loi, et aussi dans les journaux français et anglais de la dite Ville de Waterloo, savoir "Le Journal de Waterloo", et le "Waterloo Advertiser".

DONNE à Waterloo P. Q., le vingt-cinquième jour de mars, A. D., mil neuf cent quinze.
(Signé)
J. A. PERRAS,
Asst.-Sec.-Trés. C. M. Comté de Shefford
(Vraie copie)
J. A. PERRAS,
Asst.-Sec.-Trés. C. M. Comté de Shefford

PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE MISSISQUOI
COUR DE CIRCUIT (APPELABLE)
FAIRHAM
No. 338

Arthur Giasson, commerçant, et Antoine Giasson, bourgeois, tons deux de la ville de Fairham, comté de Missisquoi, et y ayant fait affaires autrefois, ensemble et en société comme marchands, sous les nom et raison sociale de "Giasson & Frère" ;

vs
Jay Hamilton, autrefois du même endroit, et actuellement absent en des lieux inconnus, hors de cette Province.

Défendeur
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Fairham, 22 mars 1915.
L. A. BERIAU,
MRE ANATOLE GAUDET, G. C. C.
Procureur des demandeurs 5-b

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEDFORD
COUR SUPERIEUR
No 9153

Dame Blanche E. Aiken, du canton de Potton, district de Bedford, épouse commune en biens de Clinton R. Crowell, commerçant, des mêmes lieux, et dûment autorisée à ester en justice,

vs
Le dit Clinton R. Crowell, Demanderesse

Défendeur
Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 22 février 1915.
MCKEOWN & BOULANGER
Procureurs de la Demanderesse
Sweetsburg, 9 mars 1915. 3-e.

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE que De Clara L'Heureux, épouse commune de biens de Ernest Langevin cultivateur autrefois de Ste Cécile de Milton, district de Bedford, et actuellement de North Troy, dans l'Etat du Vermont, un des Etats Unis d'Amérique, a, ce 26 mars 1915, institué une action en séparation de biens contre son dit époux, sous le No. 9474 des dossiers de la Cour Supérieure district de Bedford.

ANATOLE GAUDET,
7-e. Avocat de la demanderesse.

A VENDRE

Bonne beurrierie combinée, située aux confins du 11^{ème} rang d'Ely ; fabrication moyenne de 1000 à 2000 boîtes de beurre par année ; à vendre à conditions faciles. Pour autres informations, s'adresser à
FERDINAND VINCENT
5-b St. Joachims, Co. de Shefford P. Q.

DR Auguste Desjardins

Spécialiste des Yeux, des Oreilles,
de la Gorge et du Nez
sera au bureau des

DRS. BEAUDRY & FORGET
à GRANBY

Le soir du 24 et la journée
du 25 avril 1915.

Bureau à Montréal, 500 rue St-Denis



Pour
Chaussures
de première
Qualité

F. W. SAVAGE,
WATERLOO, QUE.

FUMEZ LE
'MYLIKE'
Cigare à 5c.

Manufacturé par
N. G. BOISSEAU, - GRANBY, P. Q.

EN VENTE PARTOUT - DEMANDEZ-LE

TERRE A VENDRE

Une magnifique terre en bonne condition de culture, mesurant un acre et demi; bon puits qui ne tarit jamais, joli verger de pommiers et de pruniers.
Pour renseignements s'adresser aux bureaux du "Journal de Waterloo"

PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS DE PAQUES
Des billets d'excursions seront vendus au Plus Bas Prix d'un Passage Simple de première classe le 2 avril 1915, bons pour la journée seulement. Et au Prix d'un Simple Passage et Un Thier, bons pour partir les 1, 2, 3 et 4 avril, avec limite de retour le 4 avril 1915.
Pas de billets pour moins de 25 cts.

HORAIRE

TRAINS ALLANT AU NORD
Les trains allant au Nord laissent Waterloo à 10.10 a. m. et 6.45 p. m. pour Roxton Falls et Drummondville. Ces deux trains font correspondance à Foster avec les trains de Sherbrooke. Le train de Montréal fait seulement correspondance avec le train de 6.45 à Foster.

TRAINS ALLANT AU SUD
Les trains laissent Waterloo à 8.45 a. m. et à 3.45 p. m. Ces deux trains font correspondance à Foster pour Farnham, St-Jean et Montréal; Magog et Sherbrooke. Ce dernier train pour les provinces maritimes excepté le dimanche. Le premier train fait correspondance à Sutton et le second à Drummondville pour Richford, Newport et les places de la Nouvelle Angleterre. Ceux qui désirent aller à Montréal, St-Jean, Hyacinthe, Bedford, etc., et revenir le même jour peuvent prendre le train de 8.40 hrs du matin et revenir par le train de 6.45 le soir.

John Connor,
Agent de Station,
WATERLOO

NOUVELLES DES ENVIRONS

ROXTON FALLS

M. A. F. Savaria, ex. M. P. P., était en visite au milieu de ses nombreux amis de notre localité, la semaine dernière.

—Mercredi dernier ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M. Antoine Ariel, décédé à l'âge de 55 ans. Les membres de l'Union St-Joseph, à laquelle appartenait le défunt, assistaient en corps, avec bannières et insignes. Les Rydes Soeurs de la Présentation de Marie et leurs élèves assistaient aussi à ce service funèbre. M. l'abbé E. Vézina officiait, ayant comme diacre et sous diacre les Rvds M. Berthiaume, vicaire de notre paroisse, et E. Laroque, vicaire à Acton Vale.

Le choeur de chant paroissial a rendu la Messe des Morts; les solistes étaient MM. V. Mègeau, entrepreneur de pompes funèbres, d'Acton Vale, A. Ballard, de St-Joachim de Shefford, et I. Mainville de Roxton Falls. Avant le Libera, le notaire J. Raiche a chanté "Jusque à quand, enfants des hommes." Melle Flora Lévesque tenait l'orgue.

—Les différents offices de la semaine sainte ont été suivis très religieusement par tous les paroissiens. De très beaux sermons de circonstance ont été faits, le Vendredi Saint, par M. l'abbé E. Vézina et à Pâques par M. l'abbé Berthiaume.

—Au nombre des visiteurs en notre village, durant la vacance de Pâques, citons: M. et Mme Roy chez M. A. Tanguay, M. Armand Messier chez son père M. H. Messier, M. Geo. Lévesque, E. E. L., chez son père M. L. N. Lévesque, M. Gustave H. Raiche, d'Arthabaska, chez son père M. le notaire J. Raiche, etc.

—Dimanche dernier de nombreux parties de sucre ont été données dans les magnifiques étables entourant notre village.

MAGOG

—Mme Déragon et Melle Annette Chamberlain sont parties la semaine dernière pour un voyage de quelques jours à Montréal.

—M. A. Clément, de Montréal, est venu passer le jour de Pâques dans sa famille.

—Melle Anna Poudrette, de Sherbrooke, était de passage en notre ville samedi, en route pour Waterloo où elle allait visiter sa soeur Mme E. Grégoire.

—M. et Mme J. L. Audet et M. E. Audet, N. P., de Montréal, sont venus passer le jour de Pâques à Magog, chez M. le notaire Audet.

—M. et Mme L. A. Audet, étaient à Sherbrooke jeudi de la semaine dernière.

—Le Rvd Père Brun, de l'ordre des Bénédictins, était de passage au presbytère ces jours derniers.

—M. l'abbé F. X. Brassard, curé, est allé à Sherbrooke la semaine dernière, en voyage d'affaires.

SHERBROOKE

—Vendredi dans toutes les églises catholiques de la ville, des foules nombreuses et recueillies ont assisté à l'office des ténébres et à la prédication des sept paroles du Christ.

Des prières ferventes sont montées vers le Divin Crucifié pour lui demander le rétablissement de la concorde parmi les nations européennes, engagées dans une guerre sans exemple dans l'histoire.

Dans leurs sermons, les prédicateurs ont fait allusion aux scènes de carnage qui ensanglantent aujourd'hui le sol du vieux monde et ont demandé aux fidèles de prier continuellement le ciel pour qu'il y mette fin.

C'est avec une profonde émotion que l'on a écouté les exhortations des ministres de Dieu.

—L'audition des "Sept dernières paroles du Christ" à l'église St-Patrice vendredi soir, a été un régal artistique de première force.

Une foule assez nombreuse et très attentive remplissait le temple et a été témoin d'un concert sacré comme il s'en est donné peu souvent en notre ville.

Les quarante-cinq choristes étaient présents et ont rendu ce chef-d'œuvre de Dubois avec une maîtrise étonnante.

STE-ANNE DE STUKELY
—Depuis l'inauguration de notre

district de la distribution de la maille rurale, M. Alfred Charlebois, du 11ème rang de St-Anne et qui recevait, son courrier à ce dernier endroit, a vu son adresse changée en celle de Vulcourt, route rurale No. 2.

—Plusieurs personnes du 11ème rang de notre paroisse assurent avoir vu, samedi, le 27 mars dernier, vers 6 1/2 hrs, du soir, un aéroplane volant à bonne allure dans une direction nord-ouest. Lorsqu'il fut aperçu l'aéroplane semblait être à mi-chemin environ entre Ste-Anne et Waterloo. Malgré que l'on soit allé aux informations en différents endroits, il fut impossible de se procurer des détails sur l'envolée de cet oiseau mécanique.

L'ITALIE HESITE TOUJOURS

Rome, 9.—D'après les rapports reçus des stations navales d'Italie, les marins italiens déploient une activité extraordinaire. Le duc et la duchesse de Gênes ont présenté à l'équipage du dreadnought "Comte Cavoni", un drapeau qui avait été béni par l'évêque de Spezia.

Rien n'indique que l'Italie soit sur le point de rompre sa neutralité, mais les préparatifs de guerre sont poursuivis plus énergiquement que jamais.

Des renseignements cueillis aux meilleures sources permettent d'annoncer que les négociations austro-italiennes sont continuées et que l'intervention de l'Italie dans le conflit européen n'est pas encore inévitable.

LES CANADIENS EN CONGE

D'après une dépêche envoyée par le colonel Warmington, qui fait partie du 14ème bataillon de Montréal, bataillon qui a passé plusieurs semaines dans les tranchées, en France, les soldats canadiens ont reçu l'ordre de prendre un repos bien mérité, et ils seront en congé durant six semaines.

UNE EGLISE ATTAQUEE

BOULOGNE SUR MER, 7.—Pendant un office religieux, dimanche, un aéroplane allemand a jeté des bombes sur l'église de New-Kirk, près d'Ypres. En plus de nombreuses personnes blessées grièvement, douze femmes ont été tuées du coup. L'abbé Reynaert, qui était en train de prêcher, fut frappé par un éclat et grièvement blessé. Il est mort quelques heures après.

Joffre catholique

Nous lisons dans l'Action Sociale :

"Le Saint-Paul Bulletin" rapporte que Mgr Guillot, recteur de la paroisse de N.-D. de Lourdes à Minneapolis, a écrit au directeur de la Croix de Paris pour savoir si, oui ou non, en définitive, il fallait considérer le général Joffre comme un catholique. Il en a reçu l'assurance que le généralissime assiste régulièrement à la messe et qu'on le voit souvent à la sainte table recevoir le Pain des forts.

On dit cependant qu'il y a quelques années il s'était relâché dans la pratique de ses devoirs religieux; mais aujourd'hui le grand chef des armées françaises se montre partout catholique pratiquant.

Cette nouvelle confirme la note d'un journal hollandais que nous avions signalés à nos lecteurs et qui paraît dans le même sens.

Le député italien Giuseppe Bevi-one, directeur de la "Stampa", de Turin, a affirmé au correspondant de la Presse Associée que l'Italie est prête à intervenir, aux côtés des Alliés, avant la fin d'avril, et avant que la Triplicite Entente, par une victoire définitive, se soit mise en état de n'avoir plus besoin du concours italien.

"Le Bulletin des Armées", organe officiel du Ministère de la Guerre, en France, a enfin publié des détails au sujet de la poudre nouvelle mise à la disposition des armées françaises; il en ressort que le nouvel explosif triple la capacité détonnante des projectiles lancés par la pièce de 3 pouces.

Les Etats-Unis ont fait connaître à l'Allemagne qu'ils exigent le paiement d'une indemnité, que qu'elle soit, pour le "Wm-P. Frye", coulé par le croiseur teuton "Prinz Eitel Friedrich", et à l'Angleterre, qu'ils ne peuvent souscrire au plan de blocus continué élaboré par les Alliés.

On rapporte que les officiers, allemands, ont annoncé leur intention de faire tout le possible pour rendre impénétrable aux Alliés le passage des Dardanelles, mais que ceux-ci devaient réussir à le forcer quand même, d'abandonner Constantinople à son sort et de ne point tenter une défense inutile. Ils avisent les musulmans de prendre toutes les mesures pour assurer le transport du siège de leur gouvernement à l'intérieur de l'Asie Mineure.

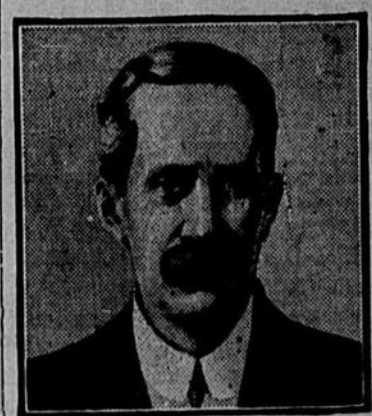
Une dépêche de Paris, en date de mardi, rapporte que les pertes des Allemands ont été énormes, dans la série de combats livrés, aux Espargnes, les 18, 19, et 20 mars, et que, de l'aveu des prisonniers allemands, la destruction opérée par l'artillerie française est effrayante. Tout fois, un général allemand aurait dit: "Nous sacrifierons, s'il le faut, tout un corps d'armée, mais nous ne céderons pas, sur ce point."

Paris, via Londres, 7. (2 heures 14 de l'après-midi).—La communication officielle que le département de la Guerre a fait publier à Paris, cet après-midi, est ainsi conçue:

"Un détachement allemand, qui avait à sa disposition trois mitrailleuses, a réussi à atteindre la rive gauche de l'Yser, au sud de Digraachten. Il a été attaqué et délogé, hier, par les troupes belges. Une attaque livrée par nous, près d'Estin, nous a rendus maîtres des collines numéros 219 et 221 ainsi que des fermes de Haut Bois et de l'hôpital."

TOUTE LA FAMILLE EN PREND

"Fruit-a-tives" maintiennent les Jeunes et les Vieux en une excellente santé.



J. W. HAMMOND Esq.
SCOTLAND, ONT., 25 AOUT 1913.
A mon point de vue, "Fruit-a-tives" sont les seules pilules qui soient manufacturées. Leur effet est général, sans coliques, et une pilule est une dose suffisante pour toute personne ordinaire. Ma femme était une martyre de la constipation. Nous avons essayé tous les remèdes possibles sans aucune satisfaction, et nous avons dépensé des sommes considérables d'argent, lorsqu'un jour nous avons entendu parler de "Fruit-a-tives". Je ne pourrai jamais dire assez de bien de cette médecine.

Depuis deux ans, toute notre famille en prend, et nous ne voudrions jamais employer d'autres remèdes, si nous pouvons nous procurer des "Fruit-a-tives".

J. W. HAMMOND.
Toutes les personnes qui ont été guéries au moyen de "Fruit-a-tives" sont fières et heureuses de faire connaître à quelques-uns de leurs amis malades ou souffrants, les merveilleux effets de ces tablettes composées de jus de fruits. 50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur d'essai, 25c. Chez tous les marchands ou envoyées, sur réception du prix, par la Cie. "Fruit-a-tives Limited", Ottawa.

Aux Espargnes, nous avons gagné du terrain et nous pourrions en gagner encore. Nous avons, dans cette région, fait cinquante prisonniers, dont trois officiers.

"Au Ban-de-Sapt, nous avons misé et fait sauter une position allemande."

Aux Travailleurs !

Rappelez-vous que nous tenons en magasin, à votre disposition, tout ce dont vous pouvez avoir besoin en fait d'outils de charpentiers-menusiers, ferblantiers, plombiers, cultivateurs, électriciens, etc., etc. le tout à prix satisfaisants.

Nous avons toujours à votre disposition le meilleur choix d'Épicerie et de Ferronnerie de toutes sortes.

Tel. Bell No. 12.

Taylor & Poirier

L'Art et le Bonheur

UN foyer sans art est souvent un foyer vide...

Nous pouvons vous aider à atteindre au bonheur en meublant votre maison artistiquement.

Une visite à notre magasin vous convaincra du bon goût et du confortable de nos meubles en même temps que de leurs prix relativement modiques.



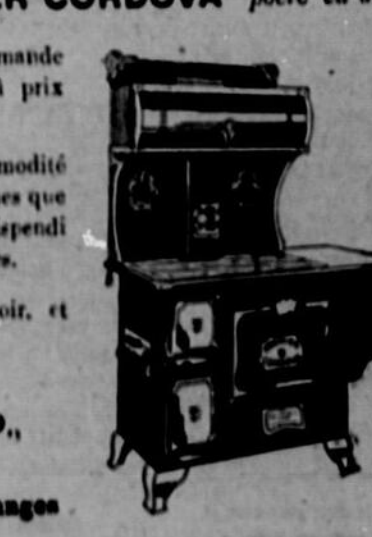
McKENNA & MacFARLANE, WATERLOO

Davidson's "PREMIER CORDOVA" poêle en acier

Fabriqués pour fournir à la demande d'un poêle en acier bien fait et à prix raisonnable.

Ses qualités, quant à la commodité et à l'économie, sont aussi bonnes que celles de nos poêles les plus dispendieux et sont absolument garanties.

Vendu avec ou sans réservoir, et pour le bois ou le charbon.



D. M. POIRIER & CO.,
de Waterloo,
vendent nos Poêles et Ranges.

THE THOMAS DAVIDSON MANUFACTURING CO., Limited.
MONTREAL TORONTO WINNIPEG

La mort de l'organiste

Ce soir-là — nuit de 1870 — vers 11 heures, on vint dire au vieux Alsacien Franz Lefort, organiste de l'église d'Erlotz, que les uhlans arrivaient.

— Combien ? demanda-t-il en retirant sa pipe.

— Ich weiss nicht... je ne sais pas répondit le gamin.

— Beaucoup ?

— Voilà : je faisais du bois ; tout d'un coup, d'en bas, je vois deux uhlans à cheval... puis, 100 mètres plus loin, quatre autres... Et alors des tas, et des tas... Ça se détachait de loin, en noir sur la neige ; et ça... dans un char dans un plat de crème.

— Qu'est-ce qu'ils disaient ?...

— Rien... Pourtant, si ! Oui... attendez... Un baupman (capitaine) a dit comme ça : "Sans les orgues, on ne s'y arrêterait pas, dans ce trou d'Erlotz !..."

— Les orgues... ? Quel... ? dit Lefort en mettant précipitamment sa pipe en poche.

— Oui... à cause de l'argent qu'on a foué dans le métal des tuyaux... qu'ils ont encore dit.

Et dans la nuit le jeune gamin ne vit pas le vieux Lefort qui pâlisait, les poings serrés :

— Ah ! les vauriens !... Penser qu'ils ont aussi flaité ça !...

Depuis le début de la guerre, en écoutant dans le lointain rouler, jour et nuit, sur la route de Strasbourg, leurs canons et leur mitraille d'enfer, il s'était dit, le vieux Franz, que Erlotz serait oublié.

Et malédiction !... ils arrivaient, les Prussiens ! Et justement... pour son orgue à lui... pour le chef d'œuvre qu'il avait conçu, exécuté, placé dans sa vieille église moussue ;... pour ce merveilleux instrument sur lequel personne autre que lui, depuis quarante-sept ans, n'avait posé les mains !... et qu'ils allaient éventrer, eux, les lourds Teutons, de pécher, marteler, tuant une âme pour en extraire quelques kilos d'argent comme ces barbares qu'éventraient les prisonniers soupçonnés d'avoir avalé des diamants !...

Eh bien ! ça... non !... il ne le verra pas !...

Et Franz alla décrocher son fusil, bourra ses poches de cartouches, siffla son chien et sortit au travers du village atalonné.

x x x

La nuit battait son plein, immense et majestueuse. Là haut, le Haeheloo dressait, au sommet du Saint-Nabor, ses ruines féodales ; et, par delà les trois étages des monts, la plaine d'Alsace, toute silencieuse, toute drapée d'un lourd manteau de neige, semblait reposer, comme une jeune morte, sous l'échape du ciel bien criblé d'étoiles.

Franz, à ce moment, dominait toute la vallée. Il regarda bien... et ne vit personne... n'entendit aucun gémissement.

Une heure... deux heures, il attendit, Franz. Et il redescendait déjà, quand au-dessus de lui, sur la route à gauche, deux cavaliers apparurent... deux uhlans, j unes encore, belle allure, et qui chantaient un "lied", à voix très basse, où l'on parait du pays et de la bûche de Noël.

Et Franz ne tira pas.

— A quoi bon... ? se répétait-il en dévalant par un raccourci... A quoi bon tuer cet homme... une nuit de Noël... au coin d'une route ?... Ça sent assassinat, et je suis venu à soixante-neuf ans avoir du sang sur les mains... Et puis, il chantaient si tranquillement !... Qui sait... si je faisais chanter mon orgue, lui aussi, survivrait à la tempête... et que Saint Ohlé étendrait sur ses touches son bonnet vainqueur ? O... ! qui sait... ? D'ailleurs c'est ma place... mon poste !... Allons-y !

x x x

Une église de campagne, basse et trapue, avec de lourds piliers en grès rouge des Voges.

Les enfants pleurent pour avoir le **CASTORIA** DE FLETCHER

Il fait nuit partout ; et, au milieu de la nef, les soldats éclairés avec des bouillons de paille humide, imbibés de pétrole... Dans les hautes, les chevaux s'ébrouent et font claquez les dalles des caveaux sous leurs sabots de fer.

Les officiers, précédés d'ordonnances portant des marteaux, cherchent à ouvrir l'escalier étroit qui monte à l'orgue, pendant que se range, sous la tribune, le fourgon où l'on jettera d'en haut les fragments des tuyaux d'argent.

Mais, au moment où, sous la pesée d'une lutte de cavalerie, la porte de chêne s'entr'ouvre douloureusement, voici qu'éclatent là-haut, dans ses voûtes enténébrées, des notes vibrantes, surhumaines, secondées du bruit des oiseaux de nuit qui s'envolent... perdus en dehors du clocher.

Les uhlans restent là, debout, comme pétrifiés de surprise au pied de l'escalier, la main sur la poignée du sabre ;

— Quel être joue donc là haut cette musique d'au-delà... qui est effrayante au milieu de cet abandon de toute chose... ? Un revenant ? Une âme qui vient protester contre le pillage... ? Ou bien un Français imprudent dont on pourrait bien châtier le défi ?...

Et elle dura, cette musique, cinq longues minutes avec des envolées, des menaces, des supplications, des cris, des prières, des larmes, des colères et des sanglots.

Comme les soldats se regardaient, baissant la tête sous les cotes qui roulaient en tonnerre au milieu des nefs, tout d'un coup il y eut dans l'harmonie une effrayante déchirure et tout retomba dans le silence... lugubrement.

Et quand, une torche d'une main, le revolver d'une autre, les Prussiens montèrent au grand orgue, ils aperçurent assis tout droit devant son clavier, les yeux largement dilatés les mains maigres, crispées sur les touches d'ivoire, le cadavre effrayant de Franz Lefort, tout raidi d'apoplexie et avec deux long, et minces filets de sang sur les joues.

Ah ! dégringolant les uns sur les autres, s'empêtrant dans leurs sabres et leurs épérons, les soldats se rejetèrent dans l'étroit escalier de pierre, entraînant leur chef dans une foible déroute.

— Mais non... nous sommes stupides ! dit un lieutenant au bas des marches... Il faut se rendre compte.

— Je vous assure, mon lieutenant, que c'est un cadavre qui jouait.

— Des bêtises !...

Et l'un derrière l'autre, ils remontèrent.

La torche éclaira de nouveau la voûte sombre, et les soldats aperçurent le cadavre toujours rigide qui s'étendait sur les touches du clavier.

Mais ce cadavre était si autoritaire, son attitude si impérative, son expression si noble... on devinait si bien ce qu'il avait voulu faire, que l'officier après quelques minutes l'examina dit :

— Demis tout !...

Avec un soupir de soulagement, les Prussiens redescendirent les marches.

Et, cette fois encore, la mort fut un rédempteur.

Pierre L'ERMITE.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher*

L'éducation littéraire du peuple

Les avantages que le peuple retirerait d'une culture littéraire bien comprise sont immenses et sautent aux yeux, l'individu aussi bien que la société y trouveraient une source féconde de progrès.

S'il est vrai que l'étude des lettres "initie au vrai humanisme, donne à l'homme ce fini, ce je ne sais quoi de distingué qui se révèle dans les créations littéraires les plus parfaites" ; s'il est vrai qu'elle épure, embellit les plus nobles facultés de

l'âme, et qu'en nous faisant admirer le beau, elle nous porte au bien, qui ne voit la place que devrait occuper la littérature dans l'enseignement populaire ? Qui n'aperçoit déjà son utilité, son importance ?

L'homme du peuple a besoin de réconfort et de délassement. Quand, après sa dure journée de travail l'ouvrier possède enfin quelques heures de loisir, quel plus agréable, quel plus utile divertissement pourrait-il se donner que de jouir avec satisfaction du fruit de ses études littéraires ? C'éron l'a dit : "c'est la récréation la plus digne d'un homme et d'un citoyen libre", et son apphormisme est encore applicable d nos jours.

Soit qu'il écrive pour lui-même, soit qu'il lise les plus belles pages de l'éloquence et de la poésie, rien ne saurait le retenir plus fortement le travailleur dans le sentier du devoir et contre-balancer les influences malsaines qui l'attirent vers le cabaret ou la rue.

Mais les bienfaits d'une littérature à la portée du peuple s'étendent plus loin que les individus seuls ; ils atteignent la société tout entière. Les lettres ont des relations plus nombreuses qu'on ne se l'imagine avec les questions sociologiques.

L'expérience démontre que le peuple se laisse ordinairement guider par ce qu'on lui enseigne. Or les enseignements qu'il reçoit, les arguments qu'on met devant ses yeux auront une action d'autant plus efficace qu'ils seront plus facilement saisis. D'autre part, il est clair que plus le peuple sera lettré, plus aussi grandira son aptitude à saisir les vérités qu'on lui propose à ne pas se laisser leurrer par les sophistes, à discuter les questions qui l'intéressent, à mettre en pratique les conseils de morale, d'économie ou d'hygiène qu'on lui prodige. Les sociologues, dont tous les efforts peuvent se résumer dans ces trois mots d'une devise chère à nos sociétés canadiennes : "Rendre le peuple meilleur", trouveraient dans l'enseignement littéraire des classes populaires un adjuvant précieux. La littérature instruit le peuple ; c'est tout dire.

A nous, surtout, Canadiens-français, qui tenons à conserver intact le parler de nos pères, il importe, plus qu'à toute autre nation peut-être, de donner au peuple une éducation populaire vraiment sérieuse.

L'abbé J. M. MELANCON,
de Montréal, P. Q.

On dit

Qu'il est souvent plus prudent et plus sage dans la vie de se servir de ses oreilles que de sa langue.

Que si vous voulez écrire à quelqu'un des choses que vous tenez à faire lire à sa femme ajoutez sur l'enveloppe "Personnel et confidentiel".

Que l'homme est fait de poussière, ceci explique pourquoi les ivrognes sont de la boue : c'est de la poussière trop mouillée.

Que la vie sans amour est une tasse de café sans sucre : même ceux qui prétendent que c'est bon doivent avouer, s'ils ont de la franchise, que c'est bien amer.

RHUMATISME GUÉRI

Soldier's Cove, N. E. 30 Janv. 1890
W. H. Comstock, Brockville, Ont.
Cher Monsieur — Vos Pilules de Racines Sauvages de Dr. Morse, sont la meilleure médecine pour le rhumatisme dont j'ai fait usage. Le printemps dernier souffris de rhumatisme à la jambe ; je fus guéri d'une seule boîte des Pilules et fus guéri.

Votre reconnaissant,
H. CAMPBELL

A Vendre

Belle propriété, située sur la rue Principale, à Waterloo, Qué., à vendre à bonnes conditions. Construction en briques, contenant 3 logements, en parfaite condition.

Pour autres renseignements et conditions de vente, s'adresser à
L. J. JOHNS, N. P.
Waterloo, P. Q.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher*

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

WORTH Their WEIGHT in GOLD

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

Dr. Morse's Indian Root Pills.

To save Doctors Bills use Dr. Morse's Indian Root Pills. The Best Family Pill in use.

For Sale by all Dealers

W. H. COMSTOCK,
Morristown, N. Y. Brockville, Ont.

DECISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT LES JOURNAUX

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait scusé ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.
2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérés qu'elle doit sur son abonnement, autre ment, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.
3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, les mêmes qu'il demeurait à l'origine de l'abonnement.
4. Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

Impressions

De toutes sortes, faites sous le plus court délai possible, aux ateliers du "JOURNAL DE WATERLOO"

Ce journal, paraissant le jeudi de chaque semaine, est publié à Waterloo, Qué., dans la bâtisse du "Journal", coin des rues Young et Foster, par la Société Chagnon & Frère.

"VISITE DE N. D. D'AFRIQUE AUX FOYERS CANADIENS", publication mensuelle, Postulat des Sœurs Missionnaires de N. D. d'Afrique, 32, rue Fraser, à Lévis, P. Q., Canada. Prix de l'abonnement : Canada, 50c États-Unis 60c.

"En vérité, je vous le dis, ce que vous aurez fait au moindre des miens, c'est à Moi que vous l'aurez fait." (S. Matth., C. XXV, v. 40.)
Madame Jos. Gingras, zélatrice Waterloo.

VALENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR.

MARION & MARION
264, rue Université, coin Ste-Catherine, Montréal, Can., et Washington, D.C., E.U.

SYNOPSIS DES RÈGLEMENTS DES TERRES DU NORD-OUEST CANADIEN.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district, l'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence (mais être à une sous-agence) à certaines conditions.

Devoir. — Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture de celui-ci chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres à certaines conditions. On exige une maison habitable, excepté si la résidence est dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix \$3.00 l'acre. Devoir — Devra résider six mois chaque année, au cours de six ans à partir de la date de l'entree du homestead — y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead de cultiver cinquante acres en plus. On peut obtenir la patente de préemption en même temps que celle du homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre.

Devoir — Rester six mois dans chacune des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300.

La superficie à mettre en culture peut être réduite, dans le cas de terre raboteuse, mauvais ou rocheuse. On peut substituer du bétail à la culture, à certaines conditions.

W. W. CORY, C. M. G.
Sous-ministre de l'Intérieur
N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas punie

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL DE WATERLOO

De la Coopération en Agriculture

PRINCIPES FONDAMENTAUX EN COOPERATION.

On forme une coopérative agricole dans le but d'industrialiser une production spéciale, comme le tabac, le lait, les viandes, etc. De cette manière on a accès au marché d'une production régulière en quantité et en qualité, et les cultivateurs de viennent peu à peu spécialistes dans ces diverses branches. Ces industries diverses font surgir des bénéfices de production et de vente spéciales.

Dans ces industries, le risque est plus grand sans organisation qu'autrement, et alors la nécessité de s'organiser en coopération s'impose d'elle-même.

Aux pommes, par exemple, l'organisation assure l'emballage, l'uniformité et la classification.

Enfin ces industries étant organisées l'intermédiaire disparaît, de même que les agences de distribution, vu que les commerçants achètent directe ment les produits de ces coopératives, sur les garanties qu'elles leur fournissent, ce qu'ils n'acceptera pas d'un particulier.

Un autre principe fondamental, en coopération agricole, consiste à ne réunir qu'un nombre limité de cultivateurs d'une certaine étendue de pays, aussi petite que possible, afin que tous ces cultivateurs apprennent à se connaître, il faut aussi ne jamais accepter comme membre, celui qui aime mieux ne pas faire partie de la société.

Les organisations agricoles doivent naître de la nécessité, si l'on veut leur assurer la vitalité et la virilité. Car une association semblable est appelée à faire concurrence à n'importe quelle agence déjà établie.

C'est une sérieuse entreprise que celle de former une coopérative agricole durable, étant donné que la concurrence dirigera toutes ses forces vers la nouvelle association, dans le but de l'écraser car ce genre d'institution est nouveau dans un pays, et l'on s'y oppose précisément par ce qu'elle ne s'y généralise pas. Les grandes compagnies, les agents vendeurs, les acheteurs à commission, les chemins de fer, etc., sont autant de concurrents puissants, et l'association nouvelle résistera avec plus d'avantages à leur fin, si elle est assise solidement sur le roc invincible de la nécessité.

Quand les cultivateurs achètent tout ce dont ils ont besoin à un prix raisonnable, et qu'ils vendent leurs produits avec un bon profit, alors, ils ne ressentent pas tant la nécessité de s'associer.

Il ne suffit pas de dire aux cultivateurs que la coopération est une bonne chose; il faut le leur prouver et non par des phrases enthousiastes, mais bien plutôt par des faits leur démontrant les avantages réels que procure une réelle organisation agricole. Encore une fois ce sera d'autant plus difficile que le cultivateur sera plus prospère; car en ce cas, il s'aperçoit moins de ce qu'il perd en ne s'associant pas; et il est alors assez difficile de l'embarquer sur la mer souvent orageuse de la coopération.

Il est aussi nécessaire, pour établir une coopérative agricole solide que l'agriculture se commercialise, s'industrialise et devienne de plus en plus scientifique. Alors, le cultivateur se voyant obligé de traiter avec le capital organisé, exigeant, aura recours à des méthodes plus scientifiques de culture et à des experts pour industrialiser ses produits et il cherchera aussi l'appui de ses voisins. A partir de ce jour, on aura la vraie coopération, celle qui naît de la nécessité.

Mais, encore une fois, si nous voulons que la coopération réussisse, il faut qu'elle se développe avec une sage lenteur, que son évolution soit graduelle, et qu'elle ait comme origine de sa formation la nécessité.

Si elle est prématurée, sans aucun but défini ou si elle en a trop dès sa formation, elle aura une faible constitution, et elle s'effondrera



LE SOLDAT JOSEPH DULONG,
45a De Roche, Montréal.

Misères de la Vie du Soldat

Les exercices, la fatigue, l'effort soutenu imposé à notre armée qui s'entraîne à la guerre—tout cela a affecté son organisme affaibli. Quelqu'un lui conseilla de prendre du **VIN ST-MICHEL**. Voilà ce qu'il écrit aujourd'hui.

"Il n'y a que quelques mois que j'emploie ce merveilleux tonique et je m'aperçois déjà qu'il me fait beaucoup de bien.

J'étais épuisé par les épreuves que la vie de soldat me faisait supporter. Maintenant que je fais usage régulier de votre tonique, je suis beaucoup mieux et je suis certain qu'avant longtemps je serai complètement rétabli."



Remontez votre organisme affaibli et surmené en prenant dès aujourd'hui du **VIN ST-MICHEL**—tonique, stimulant et délicieux. En Vente Partout.

Seuls Agents : **BOIVIN, WILSON & CIE., LIMITEE, Montréal.**

EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS.

Agents pour les Etats-Unis.

devant un simple d'épreuve.

Il y a deux sortes de coopératives, l'une sans profit, et l'autre avec profit.

La première est la plus conforme à l'agriculture. Dans ce genre de société à fonds social, si l'intérêt de l'argent est payé aux actionnaires, tant que le fonds de réserve n'égalise pas le capital versé. Lors que le fonds de réserve égale le capital versé, des dividendes sont payés aux actionnaires au prorata de leur montant d'affaires avec la société.

En principe général, la forme la plus désirable, sous laquelle doit se présenter une telle organisation, doit être celle d'une décade industrielle, où chaque membre a une voix égale dans la direction, la gérance de la société et où il divise proportionnellement dans les profits et les risques des autres membres.

Dans l'association coopérative agricole, le principal facteur, c'est le membre, dans les compagnies, commerciales, c'est l'argent.

Somme toute, la coopération agricole favorise l'augmentation dans la production des produits de la terre en rendant l'agriculture plus rémunératrice, et diminue nécessairement par là le coût de la vie. Donc, avec la coopération en agriculture, on réussira à entayer le marché de plus en plus progressive de deux grands fléaux nationaux : la détérioration des campagnes et le châtiment de la vie. C'est surtout en ces temps terribles, que nous devons nous efforcer d'encourager le cultivateur à s'organiser en coopératives; il y va de son intérêt et du nôtre, puisqu'il a encore la charge de nourrir l'humanité, et qu'on bon-verse actuellement la situation économique du monde.

ALF. C. SAINT-PIERRE, C. A.

Le LINIMENT MINARD est le seul Liniment demandé à mon magasin et le seul que je tiens en vente.

Tout le monde s'en sert.

HARLIN FULTON

Pleasant Bay, C. B.

La femme mondaine

...Elle a manqué sa mission,...

Dien l'a mise sur terre pour accomplir de graves devoirs. Un homme lui a donné de bonne foi son cœur, son nom, sa maison, ses enfants pour qu'elle en fut l'auguste gardienne et l'ange tutélaire. Toutes les faiblesses, toutes les douleurs qui sont à sa portée ou sur son passage, tendent vers elle des regards d'espérance ou des maux désespérés. Elle est, elle doit être le plus grand des bienfaits créés par le Ciel pour consoler et réjouir la terre... Et le voilà qui n'a plus aucun souci de tout cela, que le cœur de son mari s'en aille à la dérive, que sa maison soit en désarroi, que ses enfants deviennent la proie facile de tous les corsaires d'âme, de tous les flétrisseurs d'innocence dont le monde est infesté, ce n'est pas à elle, pourvu qu'elle s'amuse et s'habilte!

Comment n'en est-elle effrayée, qu'elle n'a plus que deux préoccupations au monde: conquérir et être conquise... "corrupte et corrompue!" (Tactie).

(ABBE H. BOLO)

Aux jeunes filles

Vivre sous le regard de Dieu et sous la garde de sa mère,—trouver à chaque heure un devoir à remplir, et appliquer doncement toute son activité à ne pas le laisser inachevé, rien ne rend la vie plus suave, plus utile et plus méritoire.

Rien surtout ne prépare mieux aux secousses qui de temps en temps viennent ébranler la paisible et suave monotonie de l'existence au foyer.

Hélas! jeunes âmes, si l'on s'illusionne et si doucement bercées par l'espérance d'une vie toujours plus belle, il faut vous attendre aux secousses.

Le chemin qui se déroule devant vous a beau vous paraître fleuri; le dévouement, la tendresse, l'amitié ont beau, autour de vous, éblouir tout ce qui pourrait le rendre moins brillant; il en est de ce chemin de la vie comme des chemins

de fer qui s'étendent au loin sans présenter aucun obstacle, et qu'une petite pierre, venue on ne sait d'où, suffit pour faire dévier et occasionner un air si des cataclysme épouvantables.

Dans le chemin de la vie, quand le cœur reste à sa place, sous la garde de Dieu et du devoir, il ne léviéra jamais, mais il doit toujours s'attendre à éprouver de fortes secousses.

Les enfants pleurent pour avoir le **CASTORIA DE FLETCHER**

Le Jardin

Les cendres de bois, conservées à l'abri de l'humidité, peuvent être employées dans les jardins, surtout dans les carrés réservés à la culture des pois et des haricots. C'est là un engrais potassique légèrement phosphaté convenant très bien aux terres franches un peu fortes et qui manquent de potasse.

Une fumure d'automne, complétée par le partage, vers la fin de l'hiver, d'une quantité de cendres de bois en foue par un labour peu profond, assure une abondante production de pois et d'haricots. Les cendres de tourbe offrent les mêmes avantages et agissent un peu comme la marne ou le plâtre, grâce à leur teneur en chaux. Les cendres de houille, qui ne peuvent être considérées comme en grès, agissent comme amendement surtout dans les terres fortes, où elles ont l'avantage de rester associées à la couche arable. Epandez, puis enfouez en quantité, et les divisez les monticules des terres compactes et les empêchent de se prendre en masse; de plus, elles communiquent aux terres blanchâtres une teinte grise qui les rend plus aptes à absorber la chaleur solaire.

Que si une femme qui cherche une chose regardait en premier lieu dans la place où elle croit ne pas avoir mis le feu de chercher, où elle est sûre de l'avoir mis, elle éviterait de perdre bien du temps.

Que lorsqu'un homme commet

une faute dont il ne peut rejeter la responsabilité sur personne, c'est alors qu'il estime que le silence est d'or.

Que dans un ménage l'homme et la femme ne font pas deux mais un; ce s'rait très joli s'il en était ainsi mais en pratique, ils ne font ni deux ni un, mais dix: la femme compte pour "un" et l'homme pour "zéro".

Avis Important

Je viens de recevoir mon assortiment de marchandises d'automne et d'hiver—le plus beau encore vu—d'Étoffes de laine de choix pour Habits, Pardessus et Pantalons faits sur commande et pour lesquels nous garantissons bon travail, ajustage garanti et des finitions de première classe.

Peck's
MADE TO-MEASURE TAILORING

HABITS GARANTIS

PARDUSSES ET PANTALONS, nouvel assortiment d'HABITS POUR JEUNES GENS ET ENFANTS, très bonne valeur, prix modérés.

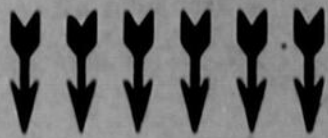
SPECIAL

J'ai aussi reçu un magnifique assortiment d'échantillons de Draps et Flanelles pour Costumes et Manteaux de Dames et je peux me procurer de ces étoffes en n'importe quelle quantité que pourront le désirer mes clientes.

Nettoyage, Pressage et Réparage fait avec soin et promptitude.

"PAS ENCORE DE PRIX DE GUERRE"

E. J. RAYMOND, - WATERLOO



Abonnez-vous au seul journal français hebdomadaire du District de Bedford: **Le Journal de Waterloo.**

WATERLOO

—M. J. L. Dozois, N. P., et maître de poste à Granby, était à Waterloo lundi par affaires.

—M. J. A. Lefebvre, de Knowlton, était de passage à Waterloo samedi.

—M. le Dr C. Phelan a été passé le dimanche de Pâques à Ottawa chez sa fille Mde (Dr) Lessard.

—M. J. A. H. Poirier est allé à Montréal et à St Hyacinthe au commencement de la semaine.

—M. L. Potvin, professeur à l'Ecole Julliac, de St Hyacinthe, était à Waterloo dimanche, rendant visite à son ami M. R. Fontaine.

—Mme Ve Eustache Provost qui a été gravement indisposée, au commencement de la semaine, se rétablit assez promptement.

—M. Edouard Pinsonneault est allé à Marieville lundi, ayant été appelé auprès de son père dangereusement malade.

—M. Théod. Jubin a été retenu à sa chambre durant quelques jours, la semaine dernière, par une forte attaque de grippe.

—Mme Auguste Langelier, de Montréal, passe quelques jours en promenade à Waterloo, chez M. et Mme J. H. Poirier.

—M. Raphaël Brouillette, en promenade à l'étranger depuis 3 ou 4 mois, est de retour à Waterloo depuis la semaine dernière.

—Un très grand nombre de paroissiens ont assisté, en notre église, aux différents offices de la Semaine Sainte.

Le Liniment Minard guérit le rhumatisme.

—M. et Mme P. A. Trudeau et Melle Eva et Anna Trudeau ont été passer les journées de lundi et mardi à Magog, en visite chez M. et Mme Comtois.

—M. Decelles Poirier qui a passé une couple de mois dans sa famille pour cause de maladie, est retourné, lundi, continuer ses études au Séminaire de St Hyacinthe.

—Mme B. A. Charlebois et son jeune fils B. Noit, partis lundi dernier, ont passé la semaine en promenade à Newport, Vt., les hôtes de Mme Proulx.

—Notre ex-directeur, M. L. J. Chagnon, maintenant traducteur à la Chambre des Communes, à Ottawa, était de passage à Waterloo samedi.

—Melle Florida Senécal qui était en promenade depuis un mois chez son cousin, M. Art. Perras, est retournée, cette semaine, chez ses parents à Ste-Anne de Stukely.

—Profitant de la magnifique température dont nous avons joui lundi, il y avait un bon nombre de promeneurs en automobiles en ville ce jour là.

—Le Liniment Minard guérit la diphtérie.

—Mme M. Hamel, de Magog, était en promenade chez sa belle-sœur, Mme D. M. Poirier, à la fin de la semaine dernière. Mme Hamel est ensuite partie pour aller passer le jour de Pâques à Ste Anne.

—Mardi matin, le 9 avril courant, ont eu lieu, en notre église paroissiale, les funérailles de feu Mde Ve J. Bte. Hamel. La défunte était la sœur de M. Onésime Hamel, de la montagne de Shefford, à qui nous offrons nos sincères sympathies.

—Les nombreuses amies de Mde A. E. Chagnon apprendront avec plaisir qu'elle se rétablit promptement d'une congestion de poumons qui la tient alitée depuis la fin de la semaine dernière.

—M. Robert Pearson, étant le plus bas soumissionnaire, a obtenu du Ministère des Postes le contrat pour la distribution de la melle rurale dans le district de Waterloo No. 1. Le montant demandé par M. Pearson pour ce travail est de \$475.00

—Le Liniment Minard, guérit les maux de tête.

—M. Geo. Ryan, de Worcester, Mass., fils de notre confrère M. J. J. Ryan, du Waterloo Advertiser, est à Waterloo depuis quelques jours ayant été appelé auprès de sa mère gravement malade. Il nous fait plaisir d'apprendre que l'état de santé de Mde Ryan s'améliore de jour en jour.

—Nos trottoirs en ciment qui ont très bien résisté aux effets de la gelée et du dégel, sont maintenant secs sur tout leur parcours, au grand plaisir des promeneurs; les chemins aussi séchent très rapidement et l'on rencontre même de la poussière en certains endroits.

Le Liniment Minard guérit la mamelle des vaches.

A VENDRE—Bon piano droit marque de fabrique "Weber", en bonne condition, à vendre à bon marché.

Pour autres renseignements s'adresser au bureau du "Journal"

—M. Jules Lépine, artiste-photographe, a fait l'acquisition, lundi après-midi, du fonds de commerce de M. J. B. Farand, épicerie et restaurateur. M. Lépine, qui a loué le local ci-devant occupé par M. Farand, désire faire savoir à tous qu'il a l'intention de continuer sur un haut pied le commerce de son prédécesseur. Des repas complets, sandwiches et rafraîchissements de toutes sortes pourront être servis aux clients. Nonobstant sa nouvelle occupation, M. Jules Lépine continuera à s'occuper comme par le passé de son atelier de photographies.

—M. S. Gobeille, accompagné de son jeune fils Adrien, de Sherbrooke, passe quelques jours à Waterloo cette semaine. M. Gobeille qui est le fils de notre concitoyen M. Jérémie Gobeille, a eu la douleur de perdre son épouse, née Celina, fille de M. Geo. Fottin de cette paroisse, décédée lundi de la semaine dernière et inhumée à Sherbrooke mercredi, le 31 mars 1915. Mde Gobeille, qui était âgée de 37 ans, a succombé à la terrible maladie qui ne pardonne jamais la tuberculose. Elle laisse, pour la pleurer, son époux, 3 fils et 2 filles.

A la famille si douloureusement éprouvée nos bien vives sympathies.

—La grande fête de Pâques a été célébrée avec beaucoup de solennité en notre église qui avait revêtu, en cette circonstance de la résurrection du Christ, ses plus beaux ornements. La chorale de Waterloo, sous la haute direction de M. L. J. Jodoin, N. P., a magnifiquement bien rendu la messe en parties de Palma, et avec grande maîtrise le "Vidi aquam", de Kenter. Les solistes, qui se sont tous brillamment acquittés de leur tâche, furent MM. E. Hamel, Cha. Lefebvre, Eugénie Courtemanche, Edouard Orégoire, H. Smith et Ernest Pamel.

Le dévoué directeur de la Chorale et ceux qui le secourent avec tant de dévouement ont raison d'être fiers du magnifique succès remporté dimanche et M. le Curé a réellement exprimé les sentiments de tous en faisant, du haut de la chaire, de sincères félicitations à cette jeune mais déjà si belle et si forte organisation en notre paroisse.

La collecte, à la grand'messe, a été faite pour venir en aide à notre Chorale qui mérite si bien notre encouragement.

—Un grand nombre d'étrangers sont venus rendre visite à leurs parents ou amis de Waterloo à l'occasion de la fête de Pâques. Nommés : M. et Mme Geo. et Melle Berthe Clément, de Fernham, chez M. J. F. Clément; Mme R. Samson de Mégantic, chez sa sœur Mme A. E. Chagnon; M. et Mme Léonard Robidoux et enfants, de Granby, chez Théo. Jubin; Melle Eva Bilandeau, de Sherbrooke, chez ses cousines Melles Albina et Albia Hudon; M. C. J. Simard, de Québec, chez l'Hon. E. F. DeVarenes; M. Léo Beauregard de Montréal chez sa mère Mme O. Beauregard; M. Alphée Lédoux, de Montréal, chez son beau frère M. J. A. Jacques; M. Léo Trudeau, de Montréal chez son père M. H. A. Trudeau; M. et Mme Wilfrid Audet et enfants de Mégantic; M. et Mme Vilbon Couture et enfants, et M. et Madame M. M. M. M. M. de Sherbrooke, M. et Mme Jov. Gagnon et enfants de Bonsecours, et M. et Mme J. P. Langelier de St Hyacinthe, chez M. Ant. Audet. Ces derniers nommés ayant profité de leurs vacances de Pâques pour venir faire visite à notre vieux et respectable concitoyen M. Audet dont l'état de santé laisse à désirer depuis quelques temps.

Collège St-Bernadin, WATERLOO P. Q.

Résultat des points et des notes scolaires, pour les 10 premiers élèves de chaque classe, pendant le 2e trimestre de l'année scolaire 1914 et 1915.

1ère CLASSE (5e et 6e années)

Excellence	Maximum	Compositions		Banque		Moyenne
		Rang	Points	Rang	Points	
1 H. Jolin	472	1	1830	1	2	1.2
2 L. Bisillon	412	2	1473	2	4	2.4
3 P. Robichaud	379	3	1436	4	9	4.9
4 A. Boudreau	404	4	1377	5	12	6.2
5 D. Lafontaine	341	5	1308	6	13	6.3
6 R. Hubert	304	6	1148	7	14	6.4
7 A. Turcotte	375	7	1307	8	16	6.6
8 R. Archambault	337	8	1305	9	17	6.7
9 G. Deslauriers	299	9	1245	10	17	6.7
10 A. Pinel	305	10	1307	11	17	6.7

2ème CLASSE (3e et 4e années)

Excellence	Maximum	Compositions		Banque		Moyenne
		Rang	Points	Rang	Points	
1 P. Vaillancourt	450	1	1862	1	3	3.3
2 R. Pinel	340	2	1460	1	5	5.5
3 A. Grenier	361	3	1357	3	5	5.5
4 H. Forand	341	4	1296	4	7	7.0
5 R. Blanchard	291	5	1344	5	14	14.0
6 R. Lajoie	314	6	1294	6	15	15.0
7 C. Coutu	289	7	1300	7	16	16.0
8 J. Clément	227	8	1345	8	19	19.0
9 E. Girard	321	9	1228	9	20	20.0
10 G. Hamel	294	10	1241	10	21	21.0

3ème CLASSE (2ème année)

Excellence	Maximum	Compositions		Banque		Moyenne
		Rang	Points	Rang	Points	
1 M. Lédoux	304	1	1273	1	12	12.0
2 E. Jolin	302	2	1269	2	14	14.0
3 P. E. Jolin	300	3	1267	3	16	16.0
4 W. Clarke	295	4	1264	4	18	18.0
5 O. Desroches	295	5	1259	5	19	19.0
6 R. Marquis	295	6	1256	6	21	21.0
7 A. Ballard	294	7	1251	7	21	21.0
8 E. Clark	293	8	1250	8	21	21.0
9 L. Lajoie	290	9	1248	9	21	21.0
10 L. Boudreau	286	10	1245	10	22	22.0

4ème CLASSE (1ère année)

Excellence	Maximum	Compositions		Banque		Moyenne
		Rang	Points	Rang	Points	
1 F. Tardif	157	1	1303	1	12	12.0
2 C. Keenan	140	2	1273	2	15	15.0
3 W. Conner	138	3	1302	3	16	16.0
4 P. Forand	131	4	1246	4	18	18.0
5 L. Morin	125	5	1256	5	19	19.0
6 M. Beauchemin	119	6	1188	6	21	21.0
7 A. St-François	88	7	1247	7	16	16.0
8 H. Paquette	91	8	1172	8	16	16.0
9 L. Archambault	102	9	1121	9	17	17.0
10 A. Giguère	71	10	1142	10	19	19.0

Un transport autrichien, chargé de munitions de guerre, a été coulé, près de Ritopek, sur le Danube.

INCORPORÉE EN 1885

LA BANQUE MOLSONS

Capital et Reserve \$8,800,000
93 SUCCURSALES EN CANADA

Toutes affaires de banque transigées
LETTRES DE CREDIT, CIRCULAIRES,
MANDATS D'ARGENT

DEPARTEMENT D'ÉPARGNE
Le plus haut taux d'intérêt alloué.

Succursale de WATERLOO **H. H. Middleton, Cerant**

Abandon des Affaires

A l'ancienne Pharmacie de feu le Dr Arthur Vaillancourt

Nous invitons notre nombreuse clientèle à venir voir les étonnantes valeurs contenues dans nos

Paniers de 11 cts et 33 cts.

Vous y trouverez de ces choses utiles que vous ne pouvez vous procurer nulle part ailleurs à moins de 25 cts et 50 cts.

**Articles de 25c pour 11 cts.
Articles de 50c pour 33 cts.**

GRANDE REDUCTION SUR LES PEIGNES ET BROSSES A CHEVEUX

Peignes de 40 cts pour 25 cts.
Brosses de 50 cts pour 30 cts.

Brosses à hardes, brosses pour le bain, brosses à ongles, brosses à dents, à prix très réduits.

Nous voulons vous plaire et vous intéresser

Si le "Journal de Waterloo" vous plait, dites-le à vos amis.

S'il ne vous plait pas, dites-le nous.

BRITISH COLONIAL FIRE INSURANCE COMPANY

Canadian Office : 2 Place d'Armes, - Montreal
STRONG AS THE STRONGEST
L. J. JODOIN, N. P., Agent. - Waterloo, Que.